

LA NOUVELLE-FRANCE

TOME XVII

JUIN 1918

No 8

UN MOT D'ADIEU

Avant de se séparer de ses fidèles abonnés, la "Nouvelle-France" tient à les remercier de leur bienveillant patronage, grâce auquel elle a pu atteindre l'âge respectable de dix-sept printemps. Parmi ses patrons il convient de signaler au premier rang Son Eminence le Cardinal Bégin, qui non seulement a autorisé et béni notre œuvre dès ses débuts, comme l'atteste sa lettre remarquable insérée dans la première livraison de la "Nouvelle-France", mais n'a jamais cessé de la soutenir et de la rendre viable, en lui fournissant au besoin le nerf de la guerre et en facilitant par de généreux loisirs le travail de la direction. Cette providence explique le mystère de la longévité d'une revue qui ne pouvait compter sur une clientèle nombreuse et lucrative. Honneur à cet éminent Mécène qui a prouvé par là, une fois de plus, qu'il est l'ami des sciences et des lettres, et que son titre de membre de l'Académie des Arcades à Rome n'est pas vide de sens.

Honneur aussi à certain chevalier de Lévis, dont la générosité provinciale n'a pas oublié notre revue dans la distribution de ses largesses.

Le passage de la "Nouvelle-France" au CANADA FRANÇAIS, sous la direction sage et éclairée de l'Université Laval, assure sa survivance et lui offre la perspective bien fondée d'une carrière plus efficace que jamais au service de l'Eglise et de la patrie.

Aux savants et dévoués collaborateurs qui ont donné à notre revue sa valeur et sa bonne renommée, nous devons un tribut particulier de reconnaissance. A peu près tous ceux de la première heure sont allés recevoir leur récompense des mains de Celui qui rétribue magnifiquement les vaillants ouvriers de la pensée, dont la plume n'a servi que la cause de la vérité et du droit. Nous avons, à l'occasion, signalé le départ de chacun d'eux pour la Patrie du Ciel et invité nos lecteurs à déposer une prière sur leur tombe. Parmi ces publicistes chrétiens, qui ont laissé un nom dans les lettres et la France et du Canada, rappelons avec émotion la mémoire du Docteur Surbled, du Révérend Père At, du baron Charles de Kirwan, de Dom Paul Benoit, disciple de l'illustre Dom Gréa, d'Ernest Gagnon et du regretté Père Gonthier, dominicain. Daigne le souverain Maître leur accorder un accroissement de gloire céleste en retour des services qu'ils ont rendus à la cause des Lettres chrétiennes.

A ceux qui vivent encore, et continuent sans se lasser le bon combat, il nous faudrait à tous et à chacun payer un juste tribut d'éloge et de gratitude. Théologiens éminents, historiens érudits, vaillants apologistes, critiques judicieux, écrivains de haute tenue littéraire, chroniqueurs toujours alertes, sachant étudier à la lumière de la philosophie de l'histoire les grands événements du jour,

puis traitant tour à tour d'archéologie, de beaux-arts, d'économie sociale, en utilisant toutes les ressources de leur savoir encyclopédique, nous proclamerions volontiers leurs noms, s'ils n'étaient déjà présents à l'esprit et sur les lèvres de nos lecteurs.

Exemple de fidélité hors pair, nous devons un hommage spécial à l'auteur distingué des "Pages romaines" qui, depuis bientôt dix-sept ans, n'a jamais manqué, chaque mois, de servir aux lecteurs de la revue un régal aussi varié que substantiel, dont ils sont toujours friands et qui ne leur laisse que de saines et réconfortantes impressions.

Espérons que lui, aussi bien que plusieurs autres de nos dévoués amis, pourront continuer dans le "Canada Français" leur œuvre salutaire.

Que le Maître de la vie prolonge pendant de longues années leur noble et bienfaisante carrière. FLOREANT!

LA DIRECTION.

ŒUVRE OPPORTUNE ⁽¹⁾

L'œuvre du P. Pègues se poursuit lentement mais sûrement. Chaque année voit se poser une nouvelle assise de ce monument, l'un des plus beaux élevés à la gloire de saint Thomas, de son Ordre et de l'Eglise. Ce volume Xème contient l'une des parties les plus intéressantes et les plus utiles de la Somme, puisqu'elle commence le traité des vertus en particulier. C'est ce que nous appelons la *2da-dæ*, c'est-à-dire la deuxième subdivision de la Seconde partie. Dans la première division, le grand docteur avait parlé de l'acte humain et des éléments qui concourent à sa production. Il avait été ainsi amené à parler des vertus, ou de ces inclinations qui nous portent à faire le bien, et de celles qui nous portent au mal, quand elles sont mauvaises et que nous appelons les vices: points de vue corrélatifs qui ne peuvent être séparés logiquement. Renvoyant à plus tard les vertus en particulier, saint Thomas nous avait donné dans cette première subdivision un traité général de la vertu, très élaboré, très lumineux, et qui dénotait, chez son auteur, une psychologie aussi clairvoyante qu'elle était profonde. Elle n'est sûre-

1—Commentaire français littéral de la Somme Théologique de Saint Thomas d'Aquin. La Foi, l'Espérance et la Charité, par le Père PÈGUES O. P. 1 vol., in 8o E. PRIVAT éditeur, Toulouse.

ment dépassée par aucun maître moderne; nous doutons fort que les plus habiles psychologues de notre temps atteignent même la hauteur de saint Thomas.

Nous avons donc deux parties distinctes, mais le rayonnement de la première se fait sentir dans toute la seconde. Elles sont même inséparables, sous peine, dit le P. Berthier, l'un des plus autorisés parmi les disciples de saint Thomas, de se condamner à ignorer ce qu'il y a de plus beau dans la métaphysique des vertus, leur genèse et leurs rapports.

On voit de suite la différence qui existe entre cette théologie morale de saint Thomas et la plupart de ces nombreux traités de morale que nous ont donnés les modernes. Ceux-ci sont fort incomplets. Ils nous donnent sans doute le traité de la Foi, de l'Espérance et de la Charité, à la suite de l'acte humain, mais il y a aussi quatre vertus cardinales et grand nombre d'autres qui leur sont alliées ou qui en dépendent. Or les traités modernes ne nous parlent que des vertus de justice et de tempérance, et encore à l'occasion des commandements. Les vertus de force et de prudence, de même que la multitude des autres, sont renvoyées à l'ascétique. Qui ne voit les inconvénients d'une pareille méthode? N'est-ce pas, pour ainsi dire, les déraciner, les mutiler, les priver de la lumière qui dérive des premiers principes et de la force qu'elles tirent des vertus principales qui les contiennent en germe?

Combien plus logique et plus féconde est la méthode de saint Thomas! Son puissant génie embrasse dans un seul regard tout l'ensemble de ce vaste champ moral des vertus qui constitue la sainteté de l'homme; il ne les sort jamais de leur cadre naturel, il en voit tous les aspects et il en découvre toutes les relations. Il n'oublie jamais le lien qui les unit, pas plus que le trait qui les distingue, il se préoccupe toujours des rapports qui les retiennent entre elles, "et il les met dans leur hiérarchie naturelle et nécessaire", car il y a une hiérarchie dans les vertus comme dans toutes les œuvres sorties de la sagesse divine. Et voilà pourquoi les vertus de prudence et de force, aussi bien que les autres alliées, ou subordonnées, occupent la place qui leur appartient et sont étudiées à tour de rôle avec l'ampleur et l'étendue qu'elles comportent.

Nous saurons donc maintenant avec saint Thomas quelle est la nature de chacune d'elles, quels en sont les actes principaux, leurs

divisions et subdivisions, ainsi que leurs effets et leurs conséquences. Puis l'auteur ne manquera pas de parler des vices et des fautes contraires à chacune des vertus, et nous aurons donc le moyen de les mieux connaître et de pouvoir trouver plus facilement le remède propre à les guérir.

A l'occasion des commandements les théologiens modernes traitent sans doute des fautes qui se commettent contre toutes et chacune des vertus dont nous venons de parler. C'est afin que le confesseur les connaisse pour les pardonner. Mais combien plus facilement il trouverait le remède, s'il les avait d'abord étudiées à la lumière de la vertu qu'elles tendent à détruire ! Saint Thomas n'oublie pas de parler des commandements, mais il le fait quand le temps est venu d'exposer une vertu. Il parle en outre des dons du Saint-Esprit qui ajoutent des forces et des lumières nouvelles aux heureuses dispositions de nos âmes et qui en sont les plus précieux et les plus riches ornements. Et voilà comment saint Thomas nous donne une théologie morale complète et tout à fait appropriée aux besoins moraux de notre vie.

Combien fructueux sera cet enseignement si bien ordonné ! Quelles ressources pour le professeur qui veut donner aux élèves un coup d'aile pour monter dans les régions les plus hautes et les plus se-reines de la pensée ; pour le prédicateur qui enseignera à ses auditeurs une religion faite de lumière, de beauté et de merveilles incouçonnées !

* * *

Nous n'avons ni le temps ni l'espace voulus pour montrer toutes les richesses que renferme ce traité des vertus de Foi, d'Espérance et de Charité. Qu'il nous suffise d'indiquer les grandes lignes. Les studieux tiendront à découvrir eux-mêmes les trésors que renferment ces pages substantielles. Après nous avoir dit d'abord quel est l'objet de la foi, saint Thomas passe à l'acte, question difficile et délicate que le P. Pègues étudie avec une attention et une science remarquables. L'acte de foi, c'est l'assentiment de l'intelligence à la vérité révélée, avec l'aide de la volonté, laquelle à son tour est mise en présence de son objet, la vérité surnaturelle, par l'intelligence elle-même. Il y a donc un concours mutuel et réciproque auquel vient s'ajouter l'aide de la grâce. Dans un commentaire spé-

cial d'une demi-douzaine de pages, qui suivent la longue paraphrase de cet article de la deuxième question, le Père Pègues s'applique à déterminer exactement la part de chacun de ces éléments.

Nous trouvons encore dans ces mêmes pages le principe de solution des difficultés soulevées par l'accord de la foi et de la raison. Il n'y a pas à craindre que saint Thomas humilie et rabaisse la raison humaine. Nul ne l'a tenue en plus grand honneur, nul ne l'a mieux comprise ni mieux expliquée, nul n'en a fait un plus fréquent et plus fructueux emploi! Mais nul non plus n'a mieux montré combien elle est grandie et fortifiée par la lumière de la foi qui seule est capable de lui donner toute sa puissance et sa pleine valeur.

Fort intéressante et des plus utiles pour notre temps et notre pays, la question suivante qui explique l'acte extérieur ou la confession de la foi. Dans quelles circonstances et quelle mesure peut-elle ou doit-elle être faite ou omise? Quand la gloire de Dieu ou le bien du prochain l'exigent, répond l'auteur, et, il ajoute qu'elle doit être faite avec sagesse et discrétion, suivant les circonstances (Q. III, art. 2). On remarquera l'opportunité de la réponse à la deuxième objection qui vaut la peine d'être citée en entier.

L'ad secundum répond que "dans le cas de nécessité, où la foi est en danger, tout homme "fidèle" est tenu de manifester sa foi devant les autres, soit pour l'instruction des autres fidèles ou leur confirmation dans la foi, soit aussi pour réprimer les insultes des infidèles. En dehors de ces cas, instruire les hommes au sujet de la foi n'appartient pas à tous les fidèles". Cette réponse de saint Thomas doit être soigneusement notée. Elle est d'une importance extrême pour régler les devoirs des fidèles dans les milieux sociaux où ils se trouvent presque partout aujourd'hui. Depuis que la société a cessé, du moins pratiquement, d'être officiellement chrétienne, et en vertu des faux principes qui la régissent aujourd'hui, la licence de parler ou d'écrire contre les choses de la foi ne connaît plus de bornes. On peut dire que la foi des faibles est dans un continuel danger et que l'honneur de Dieu dans la vérité de ses affirmations est sans cesse outragé dans les conversations, dans les discours, dans les publications de toute sorte qui sont jetées à profusion à peu près partout. C'est donc aujourd'hui, pour tout vrai fidèle, un devoir sacré, qu'il peut avoir à remplir à tout instant, de venger les droits de la vérité divine et de protéger la foi des autres. Il demeure entendu qu'il devra le faire avec prudence et selon ses moyens; mais l'obligation existe rigoureuse, qui peut avoir à être remplie un peu partout et presque pour tous. (*2da-2da, Q.III, art. 2.*)

Dans les vices et péchés contraires à la foi, le blasphème est traité avec une grande profondeur. Tout de suite viennent les conséquences de la perte de la foi qui sont l'ignorance, l'aveuglement de l'esprit et la dépravation des sens.

Les questions de tolérance, des rapports des fidèles avec les

incroyants et les hérétiques, et bien d'autres difficultés soulevées depuis plus d'un demi-siècle, qui ont fait couler des flots d'encre, engendré des querelles interminables, causé des divisions si profondes, scandalisé les multitudes et paralysé tant de bonnes volontés, eussent été évitées si on avait pris soin de chercher les solutions de saint Thomas dans son traité de la Foi. La paix et une paix utile et féconde, eût régné dans le camp catholique.

Les dons de science et d'intelligence qui accompagnent la foi terminent ce traité. Saint Thomas aborde maintenant l'espérance dont "l'objet propre est Dieu lui-même", en tant que souverain Bien, et en tant qu'il se fait connaître lui-même, et se fait aussi notre auxiliaire pour atteindre cette fin. "Elle est toujours possible aussi longtemps que l'âme reste digne d'une telle faveur; c'est pourquoi le Saint-Esprit dispose dans l'âme une certaine crainte comme un don surnaturel destiné à la vertu d'espérance, et à tenir l'homme toujours en parfait éveil au sujet de la conquête de son Dieu" (Q.XXII, art. 2.). Il ne s'agit pas ici évidemment de "crainte servile, inutile sans la crainte filiale qui est toujours essentiellement bonne et se confond en quelque sorte avec la charité elle-même."

Le traité de la Charité occupe à lui seul la moitié de ce volume Xème. Il comprend vingt-trois questions subdivisées en cent quarante-trois articles. Nous avons déjà une idée de la richesse de cette mine. "La charité, dit le Docteur Angélique, est une certaine amitié de l'homme envers Dieu". Voilà la pensée qui ouvre ce traité. L'auteur l'analysera longuement. Une certaine amitié entre la créature et le Créateur, quel rapprochement et quels horizons cela nous découvre! Saint Thomas se plaît à exposer cette notion avec un luxe de détails que le P. Pègues exploitera à son tour. L'amitié exige d'abord un amour de bienveillance qui nous fait aimer quelqu'un de façon à lui vouloir du bien; il faut aussi une certaine réciprocité dans l'amour, fondée sur une communication, comme un échange de procédés mutuels provenant d'une sorte d'égalité harmonieuse, communication qui n'est pas autre chose que la béatitude éternelle, donnée par Dieu et, par pure grâce, à l'homme élevé en quelque sorte jusqu'à lui. Il devient ainsi l'enfant de Dieu, admis dans la famille divine. "La charité c'est bien l'amour fondé sur cette communication."

Dans l'*ad primum*: Ce commerce avec Dieu se fait ici-bas d'une

manière imparfaite mais il aura sa perfection dans la Patrie. Quelqu'imparfaite qu'elle soit présentement, la charité cependant comporte dès maintenant, et d'une façon essentielle, le commerce d'intimité avec Dieu (*passim*). Les questions XXIII, XXIV, XXVI et XXVII nous indiquent la nature de cette vertu, sa genèse, ses degrés, ainsi que son rayonnement en Dieu et sur le prochain. C'est une analyse pleine de profondeur et de sagacité, qui nous permet de comprendre dans une certaine mesure les jouissances de l'âme intimement unie à Dieu dès la vie présente.

Les effets de la charité suivent naturellement et nous apprenons que les uns sont à l'intérieur de l'âme et que d'autres ont leurs manifestations à l'extérieur. Les premiers sont: la joie, la paix, la miséricorde; les secondes s'appellent: la bienfaisance, l'aumône, exposée dans un traité très beau, puis la correction fraternelle "qui est aussi une espèce d'aumône", dit le P. Pègues. La paresse, ou torpeur spirituelle, appelée l'*acedia* est le premier péché contre la charité; l'envie, opposée à la joie, parcequ'elle fait naître dans l'âme une sorte de tristesse du bien d'autrui, vient ensuite. Alors l'auteur traite des fautes contraires à la paix, et elles sont nombreuses, et tout particulièrement intéressantes à étudier par ce temps de guerre atroce qui menace de ne plus finir. D'abord la contention, puis le schisme et enfin la guerre. Les enseignements du P. Pègues ont déjà été largement mis à contribution sur ce sujet. Citons encore cette phrase de la Q. XL, art. 1 "La guerre est permise, car elle a sa place dans l'ordre des choses humaines. L'intervention à main armée quand elle est juste, et quand elle se pratique selon les règles qui lui conviennent, est un des plus beaux actes qui puissent honorer l'humanité."

Ad 4^{um} du 2^e article pose la question de la participation active des clercs à la guerre, Saint Thomas et son commentateur ne sont pas tendres dans leur réponse pour les tenants de l'opinion qu'ils combattent.

Bien que pratiquer des guerres justes soit une chose méritoire, cependant cela devient chose défendue aux clercs en raison d'œuvres plus méritoires auxquelles ils se trouvent députés. "Donc, ajoute le P. Pègues, obliger les clercs à porter les armes et à combattre est une profanation comparable à celle qui consiste à violer les vierges consacrées à Dieu". L'Etat qui oblige les clercs à com-

battre se rend coupable d'un crime, mais les clercs eux-mêmes forcés de le faire par l'Etat, et à cause d'une certaine tolérance de l'Eglise, pour éviter un plus grand mal, n'encourent aucune censure. Cependant ces lois tyranniques n'en sont pas moins une criminelle folie (*passim* art. 2.).

La rixe ou querelle avec voies de fait entre particuliers est suivie de la question de l'émeute, (Q 42. *De la sédition*) qu'il définit: "La lutte entre les parties d'un même peuple, qui ne s'entendent plus, comme par exemple si une partie de la cité se soulève en tumulte contre l'autre partie. Il suit de là que l'émeute est un péché, parce qu'elle s'oppose à un bien special qui est l'unité et la paix de la multitude comme telle, unité d'un même droit que cimentent ou constituent les mêmes lois et une même fin, qui en somme se trouve être celle de la cité, de la Patrie ou de l'Etat", Il ne saurait être permis à l'insurrection contre l'ordre public, dans une cité ou une nation, de détruire l'ordre légitime existant pour y substituer un ordre nouveau suivant le gré des auteurs de ce désordre.

Dans la réponse *ad Sum* se trouve une définition fort intéressante de la tyrannie "qui consiste à vouloir dominer sur le peuple, non pour le bien de ce dernier, mais pour le propre bien des tyrans au détriment du bien public. Le régime tyrannique ne saurait être constitué par un acte quelconque, mais il faut que ce soit erigé en système en sorte que le bien privé soit la fin constante du gouvernement. Dans ce cas il ne saurait être question de régime juste." Il ne faudrait donc pas trop se hâter de crier à la tyrannie et vouloir invoquer le droit de révolte quand certaines injustices sont malheureusement faites au détriment du peuple (vol. Xème, p. 815).

Le scandale est étudié dans la Q. 43. La Q. 44 nous rappelle les préceptes qui concernent la charité; enfin la Q. 45 nous parle du don de sagesse qui couronne la reine des vertus. Ce don a brillé d'un éclat admirable en saint Thomas d'Aquin. "Dans celui qui le possède, l'intelligence et le cœur adhèrent à Dieu si fortement qu'ils ne font qu'un avec lui. . . . Il lui apprend à juger les choses de haut, du plus haut qu'il soit possible, du point de vue divin. Quels théologiens plus que saint Thomas d'Aquin, dans les jugements qu'il passa sa vie entière à formuler sur toutes choses divines et humaines, fit plus de cas de la cause la plus haute, s'attacha d'avantage à la propre pensée de Dieu? Qui fut plus sage de cette sagesse venant

d'En Haut? Non, après l'Évangile, après l'apôtre, il n'est pas de lecture qui donne à l'esprit l'impression de la tranquillité dans l'ordre comme celle des ouvrages de saint Thomas. Jésus voit, saint Thomas raisonne: voilà la différence, et elle est immense, mais leurs esprits semblent, l'oserai-je dire? apparentés. Simplicité et profondeur, universalité et fini du détail, sublimité et condescendance, ces marques de fabrique de l'Évangile, nous les retrouverons dans l'œuvre de saint Thomas à un moindre degré mais à un degré éminent".¹

Ajoutons pour mémoire que saint Thomas, à la Q. XIX, art. 2, avait expliqué ce texte de la Sainte Écriture. "La crainte est le commencement de la Sagesse" (Ps. cx. 410).

Voilà certes l'une des œuvres les plus utiles de notre temps. Ce traité des vertus théologiques qui nous mettent en contact immédiat avec Dieu vient à son heure. C'est bien ce qu'il faut pour nous défendre et pour réagir contre cette atmosphère d'impiété et de naturalisme que nous respirons. Nous y trouverons la vraie orientation de la vie. C'est un grand honneur au P. Pègues que d'avoir eu le courage de l'entreprendre après avoir eu l'intelligence si juste des besoins du son temps.

* * *

Nous estimons même que le travail du P. Pègues a une portée encore plus grande et qu'il sera mis au nombre des plus beaux commentaires du Docteur Angélique. L'auteur s'est nourri de la moëlle du maître et de la substance de ses meilleurs interprètes. Il s'était fait leur disciple, il est devenu leur émule. Bien plus, il les résume tous, car il donne de chaque article une paraphrase avec un commentaire qui synthétise la pensée de chacun d'eux. On ne saurait donc trouver un guide plus sûr pour étudier et comprendre saint Thomas. Le P. Pègues était bien préparé pour entreprendre cette tâche. Il était entré jeune dans la province de Toulouse, qui s'honore d'avoir été la première fondée par saint Dominique, et qui a donné à l'Église quelques-uns de ses meilleurs théologiens, entre autres Capreolus, surnommé le prince des thomistes, Gonnet, Michaëlis, Massoulié, et, depuis la restauration, Guillermin, Gayraud, Coconnier, pour ne parler que des morts. Qu'il nous suffise de dire

¹ *Les dons du Saint Esprit. Le don de sagesse.* P. Gardeil, O. P..

que les vivants maintiennent avec dignité ces belles traditions doctrinales, héritage et souvenir de la pensée du Bx Patriarche, qui envoyait ses premiers compagnons écouter les leçons des professeurs de l'Université de Toulouse. Le P. Pègues a trouvé dans son ordre une bibliothèque thomiste bien garnie, car en plus des excellents auteurs que nous venons de nommer, il y avait en outre Cajetan, Capponi, les deux Soto, Bannez, Goudin, Billuart et saint Thomas lui-même, qui est encore le meilleur interprète de sa pensée, car il a souvent traité les mêmes questions, à des points de vue différents. Des concordances, fort bien faites, facilitent ce travail de recherche et de comparaison. La bibliothèque dominicaine n'est pas exclusive. Elle admet toutes les richesses intellectuelles sur ses rayons. Ainsi les *Salmanticenses* occupent une place de choix, Duns Scot, Suarez, et une foule d'autres voisinent avec les auteurs dominicains. Il n'est pas rare de les voir, ouverts ensemble, les uns à côté des autres sur la table de travail du jeune frère prêcheur. S'il garde cependant ses préférences pour les confrères, on ne lui en fera pas un reproche, sans doute, puisque le plus illustre s'appelle Thomas d'Aquin. Voilà la première source d'information à laquelle a dû puiser le P. Pègues. Elle représente la tradition écrite.

Mais la famille dominicaine en possède encore une autre non moins estimable. C'est une tradition orale qui n'a jamais été interrompue depuis le jour, déjà lointain, où saint Thomas a été proclamé le maître de la doctrine. Et ce n'est pas le moindre miracle de son histoire, car même aux jours les plus sombres de l'abus de la scolastique, à Bologne, à Salamanque et ailleurs, l'ordre comptait des théologiens et des philosophes, nous en avons la preuve dans les écrits que plusieurs ont laissés, qui continuaient et représentaient les plus saines traditions de la méthode aristotélicienne. Cette tradition n'a pas été davantage interrompue dans les temps modernes. Si elle le fut durant quelques années, à Rome, par suite de la présence des armées françaises, dans la première décennie du siècle dernier, elle durait encore à Salamanque, où elle ne cessa qu'en 1834. Mais déjà, à Rome, les vieux *maestri* du XVIIIe siècle avaient repris leur enseignement à la Minerve. Ils formaient alors la génération, pas nombreuse sans doute, mais suffisante pour garder le dépôt sacré, qui devait assister à la restauration de l'ordre en France par le P. Lacordaire et former à son tour celle qui devait nous donner Zigliara,

Lepidi et Gonzalez. N'était-ce pas déjà la première élaboration de ce mouvement d'études qui devait aboutir à la fondation du Collège Angélique? Les Dominicains d'aujourd'hui ont conservé le souvenir vivant, bien vivant, de ces modestes professeurs qui ont donné dans l'humilité, aux plus jeunes frères, le meilleur de leur pensée, au cours d'une vie qui a duré parfois quarante ou cinquante ans. Bon nombre parmi eux étaient plus que des théologiens ordinaires, car ils possédaient une science profonde et ils étaient doués d'une pénétration intellectuelle qui allait jusqu'au génie. Comme ils n'écrivaient pas, le public, ne les voyant pas, ne les connaissait pas, mais ils n'en constituaient par moins une partie importante de la base de l'édifice qui reposait sur eux comme sur un roc inébranlable. Il y en eut comme cela dans tous les siècles. Ces savants n'attendaient pas d'autre récompense que le succès de leurs élèves. Ils savaient que le Ciel leur réservait une couronne encore plus belle et plus durable. Voilà les hommes qui ont brillé, contribué dans une large mesure à transmettre dans son intégrité la tradition orale de la doctrine thomiste. Parmi ces noms qu'ils entourent d'une vénération si bien méritée, citons entr'autres ceux d'un Quaglia, d'un Martin, d'un Carbo et d'un Marchand.

Du reste, cet enseignement doctrinal, l'ordre de saint Dominique ne veut pas qu'il soit menacé, car il s'en préoccupe sans cesse. Dans ses Chapitres Généraux, il rappelle aux religieux la nécessité de s'en tenir à la doctrine de saint Thomas. Les Constitutions en font une loi pour les professeurs et prédicateurs généraux, qui ne doivent jamais s'éloigner de la solide doctrine de l'Angélique Docteur. Les Maîtres en théologie, les plus hauts dignitaires de l'Ordre, ainsi que les Bacheliers, Lecteurs et Prédicateurs, émettent le serment qui suit: *Item juro, voveo ac spondeo me non recessurum a solida sancti Thomæ Doctrina*" (Const. Ord. Præd). Ajoutons que le jeune étudiant dominicain est tenu tous les jours de confier à sa mémoire, par conséquent d'apprendre par cœur, le principal ou les principaux articles de la question à l'étude.

Les Dominicains s'enorgueillissent peut-être un peu de leur illustre frère, mais disons qu'ils sont plutôt fiers de leur fidélité impeccable à garder sa doctrine. Cet attachement est général chez tous les religieux et il a été de tous les temps. Ils n'ont pas eu à s'en repentir, car grâce à lui ils ont pu donner à l'Eglise de notre temps une double exposition

de la Somme Théologique, qui s'harmonise du reste parfaitement avec les traditions d'enseignement dominicain : celui qui se donne du haut de la chaire apostolique et celui qui se dispense dans les universités. Ce dernier, tout à fait scholastique, est représenté par le P. Pègues dans ce Commentaire français et littéral dont nous venons d'analyser le Xe volume; le second se partage entre le P. Monsabré, auquel nous devons l'exposé de la partie dogmatique, et le P. Janvier, qui traite actuellement de la morale dans la chaire de Notre-Dame de Paris. Par une coïncidence singulière les deux Dominicains exposent, en ce moment, les mêmes parties de la Somme. Nous nous en réjouissons parce que la morale du Docteur Angélique étant si peu connue, il sera plus facile aux lecteurs de la comprendre à l'aide des deux commentateurs: le scholastique et le conférencier.

Certains ont regretté que le P. Pègues ait écrit en français. Nous ne partageons pas ces regrets. D'abord les théologiens étrangers, comme la plupart des savants du monde entier, connaissent la langue française. Ils se tiennent au courant de la production littéraire religieuse de France, l'une des plus fécondes et des plus remarquables du temps présent. Français, comme les Pères Monsabré et Janvier, le P. Pègues avait bien le droit d'écrire dans sa langue. N'est-ce pas aussi la restauration opérée par le P. Lacordaire, en France, qui a été le principe de cette vie nouvelle qui circule si forte dans le tronc du vieil arbre dominicain? Et qu'est-ce que demain réserve à la fille aînée de l'Eglise, après le martyre sanglant qu'elle endure et la purification profonde qui s'opère chez elle? Quelle place lui est réservée dans le jeu des événements qui suivront la guerre? Elle a été au siècle dernier la nation apôtre par excellence. Quelle part prendra-t-elle à l'expansion nouvelle de la foi dans le champ si largement ensemencé par Léon XIII et Pie X, si copieusement engraisé par le sang de millions de victimes, arrosé si abondamment par les larmes qui coulent à flots? Nous ne le savons pas encore, mais ce que nous savons bien, c'est que les maîtres de la parole ne manqueront pas et les maîtres de verbe français moins que tout autre. Ils auront alors des armes tranchantes et bien fourbies.

En attendant, les Frères Prêcheurs, fidèles à leur devise, *Veritas*, répondent au désir de l'Eglise qui insiste si fortement sur la nécessité de s'en tenir à la doctrine de saint Thomas en multipliant les

moyens de la connaître, de la comprendre et de l'interpréter fidèlement.

Puisse le P. Pègues, et nous faisons le même vœu pour le P. Janvier, achever un jour ces belles et savantes études sur la Somme de saint Thomas! Nous le demandons à Dieu de toutes nos forces, et au nom de l'amour que nous portons à la Sainte Eglise.

XXX

PAULINA

ROMAN DES TEMPS APOSTOLIQUES (*Suite et fin*).

XLV

LE MARTYRE DE PAULINA

Tigellinus avait été séduit par la beauté de Paulina. Mais il trouva sa vertu aussi inébranlable que sa foi. Et quand il vit avec quel mépris elle dédaignait ses hommages, il lui déclara que sa mère était morte, et il ordonna qu'elle fût livrée aux bêtes fauves.

Le lendemain, il fut lui-même témoin dans l'amphithéâtre que les lions avaient respecté sa chair virginale. Il la fit donc revenir devant lui et lui dit : "Les Chrétiens sont d'habiles magiciens. Ils possèdent des philtres merveilleux, et mieux que nos stoïciens ils savent se défendre contre les souffrances. Mais vous avez vous-même un charme supérieur à tous les philtres, et c'est une supercherie de vouloir nous faire croire que c'est votre Dieu qui vous sauve. Hier, je vous ai vue dans le cirque faire un signe de croix sur la tête d'un lion qui s'élançait sur vous. Mais ce n'est pas votre signe de croix qui a adouci la bête fauve, c'est la douceur de votre main et la beauté de votre regard. Moi aussi vous m'adouciriez si vous me jugiez digne de vos sourires et de vos caresses. Mais puisque vous les gardez pour les bêtes fauves je vais vous soumettre à un autre supplice, et nous allons voir si votre Jésus viendra à votre secours. Mon maître, qui est un artiste, et qui a beaucoup d'imagination, vient d'inventer un genre d'illumination tout nouveau. Vous savez qu'il a installé sous les portiques de sa Maison d'Or de superbes candélabres qui représentent de belles statues de marbre, des Vénus, des Dianes, des Nymphes, des Naïades, et d'autres divi-

nités des forêts et des eaux. Or, dans ses jardins du Vatican où il doit donner une fête de nuit, à l'occasion de son anniversaire, l'illumination fait défaut, et il lui faudrait là plusieurs centaines de candélabres. Eh ! bien, vous ne sauriez imaginer quelle idée lumineuse lui est venue. Il a fait planter 500 poteaux le long des allées qui gravissent la colline jusqu'à la balustrade de sa villa; et le soir de la fête 500 chrétiennes, parmi lesquelles vous serez, seront attachées à ces poteaux, et enduites de poix et d'huile.

“ Sur un signe du maître tous ces candélabres vivants seront allumés et feront pâlir l'illumination de la Maison d'Or. Quelle belle Vénus vous allez faire, et comme il sera bien vengé, votre ancien dieu, Apollon, que vous adoriez jadis, et que vous avez abandonné pour le fils du charpentier de Nazareth ! Croyez-vous qu'il viendra éteindre les flammes qui vont vous dévorer ? Les chrétiens affirment qu'il le fait quelquefois, et que l'ancien Dieu des Juifs, Jéhovah, le faisait aussi, s'il faut en croire le prophète Daniel. Enfin, nous le verrons, demain soir; car c'est demain soir que cette belle fête aura lieu.”

Tigellinus fit alors un signe aux licteurs, et la condamnée fut conduite à la prison Mamertine.

Le lendemain était précisément le jour de la semaine auquel Aquila était admis à visiter cette prison. Il y arriva suivant sa coutume, à une heure assez avancée de la nuit, afin de n'être pas vu par les promeneurs du Forum. La prison des femmes était vide.

“ Que sont devenues les prisonnières, demanda-t-il au géolier ?

— On les a transportées ce soir dans de grands chariots traînés par des mules jusqu'aux jardins de Néron, au mont du Vatican, où elles doivent être brûlées.”

Aquila s'élança au dehors dans la direction du Vatican. Bientôt il aperçut au loin comme un immense incendie qui enveloppait toute la colline. Il poursuivit sa course sans s'arrêter jusqu'au lieu du supplice. Une foule immense entourait les jardins, et il s'ouvrit difficilement un chemin jusqu'aux premières rangées des martyres. Elles flambaient comme des torches vivantes. Les unes poussaient des plaintes touchantes, et les autres chantaient des cantiques. Les soldats empêchèrent Aquila d'approcher, et il ne put distinguer aucune des malheureuses, dont les chairs étaient déjà calci-

nées par les flammes. Bientôt elles ne furent plus que des squelettes, qui s'affaissèrent au milieu des cendres.

Vers le matin seulement il put acheter les services des exécuteurs, et il réussit à retrouver le corps de Paulina, qui était restée debout, et qui tenait encore embrassé le poteau à demi consumé, devenu le bois de son calvaire.

Aquila se fit livrer ces restes sacrés, et ils les emporta dans sa villa de l'Aventin. Quelques jours après, ils furent inhumés dans l'arénaire de Lucine qui forma partie plus tard de la catacombe de saint Calixte.

XLVI

LA FIN DES DÉICIDES.—PILATUS ET JÉRUSALEM.

Il y avait plus d'un an que Paulina était allée rejoindre sa mère dans la Jérusalem céleste, quand on apprit à Rome que la ville sainte de la Judée allait bientôt tomber sous les efforts des armées romaines.

Agrippa y continuait de lutter avec les assiégeants, en proie aux angoisses que lui causaient à la fois son amour et son ambition. Il ignorait encore le sort de sa bienaimée Paulina, et il continuait de lui adresser des lettres qui restaient sans réponse. Sa mère qui lui écrivait ne lui en parlait jamais. Il se désespérait en même temps de voir se prolonger indéfiniment le siège terrible qui menaçait de détruire la ville aimée, qui devait être la capitale de son futur royaume. Il commençait à croire aux sinistres prédictions du Dieu des chrétiens, et quand il rencontrait des Juifs ou des Romains qu'on disait être ses disciples, il les interrogeait sur la vie et les discours de Jésus de Nazareth.

Or il y avait dans l'armée de Titus un vieux général romain, qui paraissait âgé de 60 ans, et qui avait avec lui ses deux fils. Les soldats disaient qu'ils étaient chrétiens. Agrippa fit aisément leur connaissance, et il sut gagner la confiance du vieux général. Il se nommait Caïns Oppius et, avant de rejoindre l'armée de Titus, il commandait les troupes romaines à Vienne, dans la Gaule.

Personne ne connaissait mieux que lui les événements sur lesquels Agrippa voulait être renseigné; et quand celui-ci lui demanda s'il

était vrai que Jésus de Nazareth avait prédit la ruine de Jérusalem, il répondit : "Rien n'est plus vrai, et vous devez voir vous-même que l'événement n'est pas éloigné.

— Mais le prophète a-t-il dit quand la chose arriverait ?

— Oui; car les apôtres le lui ont demandé, et il a répondu: "Quand vous verrez Jérusalem investie par une armée, sachez que sa ruine est proche."

— Mais, mon général, ne pouvons-nous pas nous emparer de Jérusalem sans la détruire? Et ne croyez-vous pas que Titus pourrait la sauver en en chassant les Juifs?

— Non; je crois qu'il le voudrait, mais il ne le pourra pas.

— Pourquoi cela ?

— Parceque Jérusalem et le peuple qui l'habite sont condamnés à périr pour leur déicide. Les signes précurseurs de l'effroyable catastrophe sont réalisés, et les plus grands coupables du grand crime ont déjà reçu leur châtement. Un seul vit encore exilé dans la ville que j'habite C'est Pilatus, l'ancien gouverneur qui fit crucifier le prophète.

— Eh! bien, celui-là va échapper au châtement ?

— Je ne sais pas, reprit le général. Chose étrange, après avoir prédit la destruction de Jérusalem, le Prophète a ajouté ces paroles: "Que ceux qui sont dans la ville s'en éloignent, et que ceux qui sont en dehors n'y entrent pas."

"Or, je suis informé que Pilatus a quitté Vienne, et qu'il s'en vient à Jérusalem. Poussé par je ne sais quelle force mystérieuse, il prétend prendre part aux châtements de la ville déicide, comme il a pris part à son crime.

— C'est extraordinaire."

Ce qui n'était pas moins extraordinaire, c'était ce qui venait de se passer à Vienne. Il y avait au moins trente ans que Pilatus, banni de Rome et relégué à Vienne, qui était le grand pénitencier des Romains (*Carcer Romanorum*), y vivait misérablement, accablé de chagrins et de remords. Mais depuis cinq ans, grâce aux prières de sa femme, et à ses relations avec son beau-frère, le général Caius Oppius, envoyé à Vienne pour y commander un corps de troupes, il était devenu plus calme et paraissait disposé à se faire chrétien.

Quand le général Oppius était parti avec ses troupes pour rejoindre l'armée de Titus à Jérusalem, il avait voulu le suivre. Mais le

général avait refusé ses services à cause de son âge, Malgré cela, il avait persisté à vouloir partir pour la Judée, et plusieurs fois il avait annoncé son prochain départ à Claudia qui le retenait.

Un dimanche, il eut la curiosité de se rendre à l'église chrétienne, que sa femme et sa belle-sœur fréquentaient assidûment, pour voir ce qui s'y passait. Il voulait connaître surtout le culte qui était rendu à ce Jésus qu'il avait fait crucifier, quelles choses on racontait de sa victime, et comment on faisait mémoire de sa mort.

Il avait laissé Claudia et Camilla partir seules, et attendu que la foule des fidèles fût entrée dans l'église, avant d'y pénétrer un peu furtivement. Ce qui frappa d'abord son regard ce fut un grand crucifix qui dominait l'autel. D'une blancheur immaculée, le corps de Jésus se détachait en pleine lumière de la large croix noire qu'on aurait dite plantée sur un nouveau calvaire. Sa tête couronnée d'épines était retombée sur sa poitrine et inclinée sur son épaule droite. Ses grands bras de marbre largement ouverts semblaient vouloir embrasser le monde, et la foule prosternée adorait l'auguste victime.

Pilatus éprouva à cette vue un saisissement indicible. Il leva les bras, et il ouvrit la bouche pour crier : *Ecce Homo!* Mais dans un effort puissant de sa volonté il réussit à se contenir. Soudain, il vit monter à l'ambon un homme qu'il crut avoir déjà vu. Il essaya de se rappeler ces traits hâves mais énergiques des enfants d'Israël, sans pouvoir y mettre aucun nom. Il se pencha vers ses voisins et demanda : "Qui est-il?—C'est l'évêque de Marseille, répondit l'un d'eux, Lazare de Béthanie."

Ce nom lui rappela tout. Et lorsque la voix du prédicateur se fit entendre il en reconnut les accents. C'est à Jérusalem, ou à Béthanie, qu'il l'avait entendue jadis. Et la voix disait aux fidèles : *Passus sub Pontio Pilato, crucifixus, mortuus et sepultus!* C'était Lazare qui sortait de son tombeau pour lui rappeler son crime. Il voulut sortir, mais il n'en eut pas la force. Il se laissa tomber sur un banc, et se cachant la figure dans ses mains pour ne pas voir la terrible apparition qui s'était dressée devant lui, il sentit un flot de larmes jaillir de ses yeux. C'étaient les premières qu'il versait depuis l'accomplissement du grand crime. Il en éprouva quelque soulagement, et il écouta la voix qui commentait et développait son texte.

C'était un récit fidèle de toutes les phases du célèbre procès, et de l'injuste condamnation de Jésus. L'orateur assignait à chacun sa part de responsabilité. Il dénonçait la faiblesse de Pilatus, et il accusait en termes sévères le Sanhédrin, les pharisiens hypocrites, les prêtres haineux, et le peuple lâche et ingrat, qui avaient arraché au faible procurator la sentence de mort contre le fils de Dieu. Et Pilatus se disait : "Tout cela est vrai."

Et après avoir raconté la résurrection glorieuse et l'ascension au ciel de Jésus, il rappelait ses terribles prédictions contre le peuple juif et la nation déicide. Il démontrait qu'elles étaient en grande partie accomplies, et que le dénouement du grand drame était imminent.

"Jérusalem ! Jérusalem ! criait-il, elle est venue l'heure fatale de ton châtement. Déjà Titus est à tes portes et ses légions t'entourent d'un cercle de fer et de feu. Les soldats romains te serrent de toutes parts; ils vont t'exterminer, toi et tes fils, et ils ne laisseront pas en toi pierre sur pierre ! Déjà l'abomination de la désolation prédite par Daniel est dans le lieu saint, et dans peu de jours ton beau temple, qui faisait ta gloire, s'écroulera comme une montagne secouée par un tremblement de terre ! Et toi, la ville déicide, tu seras foulée aux pieds par les nations."

Tout haletant sous cette parole vengeresse, Pilatus courba la tête; puis il se leva péniblement, et se glissa hors de l'église. Le soir même il monta à cheval, prit la route de Marseille, et ne revint plus. On crut d'abord qu'il s'était précipité dans le Rhône. Mais, après recherches faites, et informations prises à Marseille, on apprit qu'il s'était embarqué à bord d'un navire qui faisait voile pour la Palestine. Où allait-il? Que voulait-il?

Il s'en allait rejoindre l'armée de Titus afin de contribuer pour sa part au châtement de Jérusalem, et d'expier son crime avec elle.

Une tempête jeta le navire dans le petit port de Caïpha. Il prit la route qui conduit à Nazareth et au lac de Tibériade. Accompagné d'un ânier qu'il loua à Capharnaüm, il chevaucha presque sans s'arrêter en suivant les bords du Jourdain jusqu'à Jéricho, et il monta de là à Jérusalem.

Sur le mont des Oliviers il rencontra les travaux de siège et les troupes romaines, et, gagnant le nord, il arriva jusqu'au mont Scopus, où étaient les quartiers généraux des assiégeants; et il se

fit indiquer la tente du général Oppius. Ce qu'il lui raconta, nous l'ignorons. Mais après l'avoir entendu le commandant l'arma et lui assigna un poste pour l'assaut du lendemain.

Il était heureux d'arriver à temps pour mettre la main à la ruine de la ville maudite.

Ces Juifs qu'il avait toujours haïs, et qui avaient été la cause de ses malheurs, ils allaient enfin disparaître. Le sang du Juste dont ils avaient exigé le crucifiement à grands cris retombait enfin sur eux et sur leurs enfants !

L'âge et les souffrances avaient altéré ses traits si profondément qu'il était méconnaissable. Mais il avait encore une grande vigueur, et c'est avec une agilité remarquable qu'il escalada le mont Moriah. Il voulait revoir encore une fois avant leur destruction finale la tour Antonia et le palais qu'il avait habités. Mais déjà tout flam-bait, et comme il retournait sur ses pas du côté de la porte des Brebis, il rencontra quelques Juifs qui s'enfuyaient et l'un d'eux lui décocha un trait qui l'atteignit en pleine poitrine, et le renversa. Il arracha violemment l'arme de la plaie et, pressant sa poitrine de ses deux mains pour arrêter l'hémorragie, il s'élança dans le chemin qui contournait l'enceinte de la ville au nord, et qui conduisait au Golgotha.

Le théâtre du lugubre drame était encore très reconnaissable, et sur le roc même où la croix du Seigneur avait été plantée, il tomba sans connaissance et baignant dans son sang. Quand il revint à lui, il était étendu sur une natte au pied d'un mur en pierre, et un prêtre juif était debout à ses côtés.

— Nicodème! cria-t-il en reconnaissant son ami d'autrefois.

— Pilatus! répondit Nicodème, Est-ce bien vous?

— C'est bien moi, qui vais enfin mourir. Le dernier jour de Jérusalem sera aussi le mien. Nous avons péché ensemble; il est juste que nous mourions ensemble. Complices du même crime, le même châtiment nous enveloppe. Mais, Nicodème, Jérusalem meurt malgré elle et sans repentir. Moi je meurs volontairement en regrettant mon crime. J'ai offert ma vie en expiation. Puis-je espérer obtenir mon pardon de ma victime? Le châtiment de Jérusalem est l'œuvre de Jésus, et je suis venu de Vienne pour m'associer à son œuvre. Moi qui pleure depuis longtemps mon crime, n'avais-je pas le devoir de prendre part au châtiment de celle qui ne regrette rien?

— O Pilatus! Qu'il est terrible, en ce jour, ce Jésus que nous avons connu ensemble! Mais aussi qu'il est miséricordieux! Le lieu du crime, qui est aussi le lieu du châtement, est devenu celui du grand pardon pour vous. Ce Dieu que vous avez condamné à la mort par faiblesse, il a tenu compte des efforts que vous avez faits pour le sauver, et des larmes de repentir que vous avez versées. C'est sa miséricorde qui vous a sauvé du désespoir et de la mort de Judas. C'est elle encore qui vous a placé sur mon chemin en ce jour effroyable qu'on dirait être le dernier du monde. Prêtre de Jésus-Christ, je suis le dispensateur de sa grâce, et c'est en son nom que je vous accorde le pardon et l'absolution."

Pilatus étendit ses bras en croix; un flot de sang jaillit de sa blessure, et il tomba la face contre terre. Nicodème essaya de le relever: il était mort....

Jérusalem qu'on croyait immortelle n'était plus. Ses hautes tours que l'on croyait inexpugnables étaient tombées sous les coups des balistes et des catapultes. Ses mâchicoulis et ses créneaux gisaient amoncelés dans les fossés. Ses lourdes portes de bronze pendaient déchiquetées sur leurs gonds brisés.

Par les brèches des murailles démantelées les légionnaires de Rome se précipitaient comme les flots de la mer en furie, et inondaient les rues qu'ils jonchaient de cadavres. Le Cédron en était comblé; des centaines de mille Juifs qui s'enfuyaient dans la vallée d'Ophel tombaient écrasés par les cavaliers romains qui remontaient de la piscine de Siloé. D'autres milliers étaient précipités des hauteurs de Sion dans le ravin de la Géhenne où semblait régner encore le dieu Moloch.

Jérusalem la ville déicide était morte.

Mais, à son sommet, le temple de Jéhovah—immense, splendide, merveille du monde, subsistait, et ses marbres avaient la pâleur des mourants. Au milieu des flammes qui détruisaient la ville, et qui l'entouraient de tous les côtés la maison de Dieu resplendissait dans l'or de ses coupes. L'élément destructeur semblait respecter ce petit coin du ciel sur la terre.

Titus, qui le contemplait des hauteurs de Bézetha à la lueur de l'immense brasier, se sentait lui-même saisi d'une terreur mystérieuse; et il avait donné à ses soldats cet ordre formel: "Détruisez tout, mais épargnez le temple."

Hélas ! les Zélotes vaincus, fuyant la mort qui les cernait de tous côtés, s'étaient dit : "Ce sera notre dernier asile. Nous sommes impuissants à le sauver; mais c'est lui qui nous sauvera." Hommes, femmes, enfants, au nombre de 600,000, avaient envahi les parvis sacrés.

En face de cette immense multitude les soldats romains hésitèrent. L'exterminer tout en respectant le temple était un problème bien difficile. Pendant que les officiers délibéraient, un soldat saisit un tison enflammé tombé d'une corniche extérieure, et l'introduisit sous une des portes du temple. La vengeance des hommes était satisfaite: c'était la vengeance de Dieu qui commençait.

L'incendie se déclara avec une rapidité et une fureur qui tenaient du prodige. Un esprit semblait vivre dans ces flammes qui couraient le long des murs, qui sautaient de pilier en pilier, de colonne en colonne, qui volaient dans les voûtes et les coupoles, qui fondaient les bronzes et les ors, qui poursuivaient les fuyards, embrasaient leurs corps et calcinaient leurs ossements.

Du mont des Oliviers on croyait voir les colonnes du portique de Salomon se tordre dans les flammes comme des damnés, et l'on entendait l'immense clameur des victimes qui montait en vain vers le ciel. Les murailles et les voûtes s'éroulaient avec fracas, et bientôt ce ne fut plus qu'une mer de feu dont les vagues s'entrechoquaient avec fureur, et roulaient en tourbillons sur les pans de murs qui résistaient encore. L'or et le bronze fondus inondaient les parvis, et coulaient au dehors comme des torrents de lave, jusqu'au milieu des tombes de la vallée de Josaphat. Des lingots d'or gisaient dans les cendres des morts, mais il n'y avait plus un Juif vivant pour les ramasser. Et c'était un vent mystérieux, inexplicable qui soulevait cette tourmente de vagues de flammes.

Tous les châtiments prédits par les prophètes semblaient surpassés par tant d'horreurs !

Après trois jours de destruction tout l'incomparable édifice semblait anéanti. Comme Jésus l'avait prédit il n'y restait pas pierre sur pierre.

Et cependant le feu faisait rage encore dans les profondeurs du Mont Moriah. Infatigable fossoyeur, il creusait jour et nuit le vaste tombeau où devaient dormir à jamais le peuple de Sion, et son temple qui avait duré mille années

Le tombeau du Christ s'était ouvert le troisième jour, et il avait laissé sortir son mort. Mais le tombeau du peuple juif devait rester fermé dans les siècles des siècles, et sur ces larges dalles funéraires les touristes du monde entier viendraient promener leurs rêveries dans le silence et la solitude de la mort éternelle.

XLVII

LA FIN DES HÉRODES

Agrippa était resté atterré devant les ruines de Jérusalem. Il avait relu les poèmes élégiaques du prophète Jérémie, et il semblait que ses *Lamentations* n'exprimaient pas toute l'horreur de ces effroyables calamités. La prophétie contre Babylone lui parut plus conforme à la réalité : "C'est toi, Jéhovah, qui as dit que ce lieu serait détruit de telle sorte qu'il n'y habiterait plus personne, ni homme, ni bête, mais qu'il serait une solitude pour toujours." Il s'appliqua à lui-même ces autres paroles : "Voici que je t'ai rendu petit parmi les peuples, méprisable parmi les hommes"; et il se dit : "Comment puis-je maintenant songer encore à la royauté? On ne fera pas un roi pour un royaume qui n'existe plus. Et Paulina elle-même? Est-elle encore de ce monde? N'ai-je pas lieu de craindre qu'elle n'ait été la victime de la persécution qui sévit à Rome contre les chrétiens?"

Il écrivit à sa mère une lettre désespérée, et il la supplia de lui dire la vérité au sujet de Paulina. Sa mère lui répondit que des Juifs fanatiques de l'île de Chypre avaient dénoncé Paulina et sa mère comme chrétiennes au Préfet de Rome, qui pour obéir au décret de l'empereur, n'avait pu faire autrement que de les condamner à mort. — "Je comprends ton chagrin, ajoutait-elle. Mais il faut être raisonnable et te consolet en pensant que c'est un obstacle de moins à ton avènement au trône.

"La ruine de Jérusalem, disait-elle encore, ne détruit pas le royaume de Judée, et je puis te confier une chose qu'il ne faut pas dévoiler: Titus est sérieusement épris de ma sœur Bérénice, et j'ai confiance qu'elle sera impératrice avant bien longtemps. Tu comprends que cette situation nous ouvrira un accès facile aux faveurs impériales. Je présume que Bérénice reviendra de Jérusalem en même temps que Titus, et que tu pourras revenir avec eux."

Ces nouvelles n'apportèrent pas à Agrippa la moindre consolation.

Il devint plus triste, et plus découragé que jamais. Ce qui l'affligea davantage ce fut de soupçonner que sa mère elle-même avait peut-être pris part au martyre de Paulina.

Lorsque Titus partit pour Rome avec Bérénice, il refusa de les suivre, et il voulut rester avec la garnison laissée à Jérusalem. Il écrivit même à sa mère ces horribles paroles : "Je me sens poursuivi par la fatalité qui pèse sur la dynastie des Hérodes à cause de ses crimes; et je n'aspire plus au trône de Judée, s'il existe encore. Je suis devenu une ruine morale, au milieu des lamentables débris du Temple, qui devait périr puisqu'il était l'œuvre du grand criminel qui fut mon aïeul."

De longs mois s'écoulèrent pendant lesquels les lettres de sa mère, pleines de colère et de reproches, restèrent sans réponse. Ce silence dura si longtemps qu'elle crut que son fils était mort. Mais elle apprit longtemps après qu'il avait accompagné les troupes romaines au siège de trois forteresses encore occupées par les survivants du peuple déicide—l'une en Judée, et les autres sur les deux rives de la Mer Morte. L'une d'elles, Massada, bâtie sur une montagne escarpée, était considérée comme imprenable, et le siège en dura quelques années. Agrippa y chercha vainement la mort et il émerveilla les troupes par ses actes de bravoure.

Enfin, à son retour à Jérusalem il reçut de sa mère une lettre toute mouillée de ses larmes, et datée de Pompéi; elle le suppliait d'aller l'y rejoindre. "Je suis ici pour ma santé, lui disait-elle, et j'essaie de me distraire de mes grandes douleurs. Je t'en prie, mon fils, viens mêler tes larmes aux miennes."

Agrippa se laissa toucher, et, quelques mois plus tard, il était à Pompéi. Sa mère le serra dans ses bras, et lui prodigua toutes ses tendresses. Elle évita soigneusement tout ce qui pouvait lui rappeler ses malheurs, et elle l'encouragea à s'accorder toutes les voluptés que Pompéi prodiguait à ses visiteurs. Pendant des mois et des mois, le fils se laissa pervertir par sa coupable mère, et il se livra à tous les plaisirs pour oublier Paulina. Mais il.....gardait toujours son souvenir, et il ne pouvait pardonner sa fin tragique à Tigellinus, Quand il songeait que sa mère peut-être avait été la cause de son cruel martyre, il prenait sa mère en haine. Les jeux de l'hippodrome et du cirque, les théâtres, les courses de chariots, les régates dans la baie radieuse de Stabies ne réussissaient pas à le consoler.

De son côté, Drusille voyait s'évanouir ses espérances ambitieuses. Toutes ses machinations et ses intrigues auprès de César pour assurer le trône de Judée à son fils n'avaient aucun succès. Titus répondait aux deux sœurs, Drusille et Bérénice : "Le royaume de Judée n'existe plus."

Avec cela, Pompéi devenait inhabitable, et paraissait être une terre de malédiction, condamnée à périr. Le Vésuve qui, dix-sept ans auparavant, avait déjà dévasté une partie de la cité, ainsi que Herculanium, s'était réveillé de nouveau et se tordait dans des convulsions effroyables. Pas une goutte de pluie n'avait arrosé le sol brûlant pendant l'été qui venait de finir. Toute végétation était morte, et sous la terre déchirée de crevasses profondes, des roulements comme des bruits de tonnerre répandaient la consternation dans toutes les demeures ébranlées par des tremblements de terre. On n'osait plus regarder la montagne, car elle chancelait. Il y avait comme des plaintes lugubres qui traversaient les airs, et la mer était bouleversée. La nuit, des lueurs étranges sillonnaient le ciel, et y dessinaient des danses de fantômes. Le jour, des colonnes d'épaisse fumée, descendant du Vésuve, enveloppaient la ville et éclipsaient complètement le soleil. La population épouvantée s'enfuyait vers Stabies et Néapolis.

Drusille voulait partir. Mais son fils ne voulait pas. Il se moquait des frayeurs de la foule, et d'ailleurs il ne tenait plus à cette vie qui ne lui avait donné que des déboires, et qui n'avait plus aucun charme pour lui. A force de supplications et de larmes, Drusille obtint un jour de son fils qu'ils partiraient le lendemain.

Mais Demain n'est à personne.

Vers le soir, des tourbillons de fumée noire sortirent du cratère, et montèrent lentement, tout droit, bien au dessus de la montagne que les lueurs mourantes du jour continuaient d'éclairer, et qui ressemblait à un immense autel auquel la fumée du sacrifice aurait fait une gigantesque couronne. Mais bientôt cette couronne s'agrandit, s'épaissit et prit la forme d'une vaste coupole qui montait toujours en s'élargissant mais sans changer de forme. Quand elle eut cessé de s'élever, elle ombragea toute la montagne et les campagnes environnantes jusqu'à Néapolis. Elle s'étendit sur la mer, et les grandes lames bleues prirent la couleur de l'encre, depuis Sorrento jusqu'au Cap Misène.

Le calme de l'air et le silence de la nature ajoutaient à la terreur générale. Tous les habitants, sortis épouvantés de leurs maisons, se demandaient en regardant le ciel à quel cataclysme ils allaient assister.

Pline l'Ancien qui commandait l'escadre impériale de Misène pressentit une catastrophe épouvantable, et fit approcher ses vaisseaux des côtes pour secourir les infortunés qui cherchaient un peu d'air respirable et de fraîcheur sur les rivages de la mer. Mais tout à coup le dôme noir de fumée qui dominait le Vésuve s'écroula, et une pluie de cendre et de petites pierres spongieuses commença de tomber avec une abondance croissante. Alors ce fut la nuit, une nuit opaque, éclairée par intervalles de flammes rouges qui s'échappaient des flancs déchirés de la montagne, secouée jusqu'en ses profondeurs.

Une tempête effroyable se déchaîna sur la mer, et le bouleversement des vagues devint extraordinaire ; car ce n'était pas le vent qui les soulevait : c'était la terre qui tremblait. C'était le lit même de la mer qui était secoué effroyablement, et dans lequel s'ouvraient des abîmes où l'eau s'engouffrait. Toute navigation était impossible, et les vaisseaux étaient précipités sur des écueils inconnus des marins.

Dans Pompéi et dans Herculanium les habitations s'écroulaient, ensevelissant sous leurs ruines des familles entières. Par toutes les portes les survivants fuyaient éperdus vers la campagne et vers la mer. Soudain la cime extrême du Vésuve s'enflamma, et s'affaissa comme dans une vaste fournaise. Des torrents de lave débordèrent sur les flancs de la montagne, et submergèrent Herculanium dans une mer de feu. De plus en plus démontée, et comme soulevée par des forces mystérieuses et souterraines, la mer envahissait les rivages et couvrait les champs de navires brisés, de monceaux de sable et de cadavres. Pendant longtemps, Pline lutta avec courage contre le déchaînement des éléments. Mais cette lutte était au-dessus des forces humaines. Exténué, il se fit descendre sur le rivage de Stabies (devenu depuis Castellamare) et s'y endormit couché sur une toile. Mais l'air, saturé de soufre, n'était plus respirable. Bientôt l'asphyxie remplaça le sommeil, et quand on voulut le réveiller, il était mort.

Dans le même temps, Drusille et son fils agonisaient. Ils s'étaient réfugiés dans la cave de leur maison, et ils avaient fermé tou-

tes les issues pour empêcher les cendres d'entrer. Mais la cendre semblait vivante, et s'infiltrait partout comme un gaz subtil. Elle tombait d'ailleurs avec une telle abondance qu'elle remplissait les rues et bloquait toutes les avenues. Ceux qui voulaient fuir s'y enfonçaient jusqu'au-dessus des genoux, et y tombaient bientôt comme dans une fosse, qui s'ouvrait sous leur poids, et qui devenait leur tombeau. Le niveau de cette cendre montait comme une marée, et toute la ville était menacée d'enlèvement. Bientôt elle atteignit les étages supérieurs des maisons; et les belles colonnades des péristyles, et les blanches statues disparaissaient comme des baigneuses asphyxiées sous le flot montant de la cendre exterminatrice. La cave où Drusille et son fils se voyaient enterrés vivants était devenue comme une fournaise ardente, et tous deux criaient, pleuraient, blasphémaient.

"C'est donc bien vrai que tu étais Dieu, ô Nazaréen, disait Drusille, mais un Dieu méchant, et tu te venges ! Tu l'avais prédit que tu détruirais Jérusalem et le monde. De la ville des Hérodès il ne reste plus pierre sur pierre, et voici le dernier jour du monde. Au nom d'Hérode-le-Grand, qui a voulu et cru te massacrer dans ton berceau, sois maudit..."

— O Paulina, reprenait Agrippa, c'est toi qui étais ma divinité, et c'est ma digne mère qui t'a fait mourir ! Avec le dernier des Hérodès et la dernière des Hérodiades, il est juste que le monde périsse !"

Soudainement, dans la nuit sépulcrale, le lourd plafond s'effondra, et quand le jour se leva Pompéi tout entière avait disparu sous une montagne de cendres.

XLVIII

ÉPILOGUE

Vexilla regis prodeunt.

Mon œuvre est finie; et cependant je sens le besoin d'y ajouter encore une page pour célébrer le triomphe définitif de la foi.

"L'étendard du Roi est déployé. Sur le monde entier brille le mystère de la Croix, dans lequel la vie a souffert la mort, et la mort a donné la vie?" Le sang des martyrs a arrosé la terre, et la victoire appartient aux vaincus.

Comme son divin Maître Pierre a gravi son Calvaire, et il est mort sur une croix au sommet du Janicule.

Comme Jean-Baptiste, le premier prédicateur du Messis, Paul, le grand apôtre des nations, a été décapité.

André a été crucifié comme son frère, à Patras, dans le Péloponnèse. Les deux Jacques ont versé leur sang à Jérusalem.

Thomas est mort dans les Indes, percé d'un coup de lance comme Jésus-Christ, après avoir fondé de nombreuses églises chrétiennes.

Jude et Simon ont évangélisé l'Égypte, la Mésopotamie et la Perse, et les Persans les ont martyrisés parce qu'ils ont refusé d'adorer le soleil.

Mathieu a été mis à mort en Éthiopie, au moment où il célébrait les saints mystères.

Marc a arrosé de son sang les rues d'Alexandrie, après y avoir détruit l'idolâtrie.

Philippe a enduré le supplice de la croix, après avoir converti la Scythie et la Phrygie.

Seul Jean vit encore, et il a vu l'accomplissement de la terrible prophétie de son Maître: Jérusalem détruite, et son temple merveilleux réduit en cendres.

Mais la dernière heure du disciple bien-aimé approche, sans doute; car il est au pouvoir de Domitien, le maître du monde, qui vient d'être proclamé dieu. L'apôtre a reçu l'ordre de sacrifier à cette nouvelle divinité, et il a refusé. On le flagelle cruellement, et quand il a subi ce premier supplice, on le plonge dans une cuve d'huile bouillante. La mort va donc venir enfin. Il y a si longtemps qu'il l'appelle pour aller rejoindre son maître bien-aimé. Mais la mort n'est pas venue. L'huile bouillante a guéri ses plaies, et lui a paru un bain délicieux.

Les bourreaux sont allés raconter le miracle à Domitien, et lui ont dit : "La vie est pour cet homme un vrai supplice, et si vous le mettez à mort, vous complerez ses vœux. Le vrai châtement pour lui serait de l'envoyer en exil dans une des îles solitaires de votre empire."

L'empereur s'est laissé convaincre, et le disciple que Jésus aimait a été exilé dans la petite île de Patmos. Mais, ô bonheur ! c'est là que, sans mourir, il a revu son Maître ressuscité, vivant dans la gloire éternelle. Vision merveilleuse dans laquelle le Fils de l'Homme lui a dit : "Je suis celui qui vis. J'ai été mort mais je suis vivant dans les siècles des siècles !"

C'est là que l'apôtre a écrit le livre miraculeux de l'Apocalypse, qui est le couronnement du Livre des Livres.

L'Esprit-Saint par la main de Moïse en avait écrit la première page : "Au commencement, Dieu créa le ciel et la terre." Le même auteur divin en a inspiré la suite, et par la main de saint Jean il en a signé les dernières pages de son nom mystérieux : "Je suis l'Alpha et l'Oméga, le premier et le dernier, le commencement et la fin."

C'est maintenant que tout est vraiment consommé ? Non seulement le Livre des Livres est clos. Mais l'autorité qui devra le conserver et l'interpréter est créée.

Avant de mourir, Jésus avait dit deux choses qui semblaient contradictoires : "Je m'en vais à mon Père, mais je serai avec vous jusqu'à la consommation des siècles !"

Pour vivre à la fois au ciel et sur la terre il fallait un miracle permanent, et ce miracle permanent existe. Il fallait que Jésus-Christ, sans quitter le ciel, vécût en même temps au milieu des hommes dans un continuateur vivant, et que ce continuateur ne fût sujet ni à l'erreur ni à la mort. Ce grand miracle est maintenant accompli.

Le continuateur vivant, infaillible et immortel, c'est l'Eglise, que Jésus-Christ a fondée en disant au Chef des apôtres : "Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle !"

Malgré les hérésies et les persécutions, au milieu des institutions humaines qui tombent en ruine, et des nations qui meurent, elle seule subsistera jusqu'à la fin des temps.

Seule, elle sera la grande école infaillible, héritière des promesses de Jésus-Christ, qui enseignera la vérité aux hommes pendant les siècles futurs.

A.-B. ROUTHIER.

A L'HON. SIR A.-B. ROUTHIER

HOMMAGE ET VŒUX

EGREGIUM VIRUM

QUI RECTI, VERI, BONI DILIGENS

SOLERTI CALAMO

OPTIMIS SCRIPTIS PATRIAM MUSAM EXORNAVIT

AD MULTOS ANNOS

SOSPITET DEUS

"LA CONFÉDÉRATION CANADIENNE" (1)

L'auteur des cinq conférences dont se compose ce volume a pris soin d'avertir ses lecteurs que "ces études n'ont nulle prétention à l'œuvre définitive", et qu'elles sont "incomplètes"; il reconnaît que son œuvre est trop rapide, et il nous annonce qu'il espère reprendre et fonder dans une œuvre plus ample et moins imparfaite, "ces études d'histoire des dernières années".

Il ne faut donc pas espérer trouver ici plus que n'annonce l'auteur. Ces conférences sur la Confédération canadienne ne sont pas, à proprement parler, un cours d'histoire de la Confédération. Ce sont plutôt des esquisses, esquisses d'une "absolue sincérité", comme le proclame l'auteur, mais esquisses où cette sincérité même fait nécessairement entrer un élément bien visible d'impression personnelle.

Il faut bien admettre aussi que la conférence, avec le caractère oratoire qu'elle comporte nécessairement pour soutenir l'attention d'un public mêlé, se prête moins que le cours didactique, et que le livre surtout, à l'exposé bien objectif et un peu complet d'une période historique déjà assez compliquée, comme l'est celle de notre organisation fédérative.

En lisant attentivement ces conférences traitant de l'origine de la Confédération canadienne, nous nous sommes plus d'une fois souvenu de l'adage scolastique, toujours si vrai, *quidquid recipitur ad modum recipientis recipitur*. C'est dire que ces conférences manifestent autant au moins la manière de voir du conférencier que la réalité des faits qu'il voulait exposer.

Cette constatation n'est pas pour diminuer l'intérêt de l'ouvrage; elle peut même l'accroître, quand on sait que l'auteur n'est pas un personnage isolé, mais qu'il appartient à une école, à un parti, dont il manifeste, pour sa part, les sentiments et les conceptions, au sujet du problème canadien.

Traitant rapidement d'un sujet qui sera encore longtemps discuté, l'auteur a consenti à faire une œuvre discutable, pour provoquer

L'abbé Lionel GROULX—La Confédération Canadienne—Ses origines.—Conférences prononcées à l'Université Laval, Montréal 1917-1918. Imprimé au Devoir, Montréal. Vol. in-12o 268 pp. Prix 75 sous.

“des recherches, des discussions fécondes en gains solides, “ ainsi qu’il en avertit ses lecteurs. A ce point de vue l’auteur a bien fait de publier ces conférences. Elles fournissent certainement plusieurs sujets particuliers de discussion, dans le grand sujet général encore discutabile qu’elles embrassent.

Encore qu’incomplètes, ces études historiques oratoires renferment aussi beaucoup de renseignements et indiquent les sources d’un grand nombre d’autres, sans compter l’abondante nomenclature bibliographique des ouvrages anglais et français canadiens traitant du même sujet qui complète ce volume.

Tout en laissant très évidemment la question ouverte aux recherches et aux discussions, le conférencier de l’Université Laval à Montréal y a apporté sa part de recherches assez abondantes, avec l’expression de son jugement sommaire un peu pessimiste.

Il ne faut pourtant pas oublier que la Confédération canadienne, si elle doit, certes, être jugée en elle-même, avec ses avantages et ses désavantages intrinsèques, doit aussi être étudiée en tenant compte des possibilités qui s’ouvraient ou se fermaient devant les travaux et les négociations de nos hommes politiques d’alors. Avant de les blâmer pour ce qu’ils n’ont pas fait, il faudrait faire voir qu’ils eussent pu faire davantage, ou encore démontrer, par les faits et les documents de l’époque, qu’il eût été mieux et possible de ne rien faire et d’attendre de meilleurs jours. Eût-il été possible de faire mieux alors ou plus tard? Serait-il possible de faire mieux aujourd’hui, avec l’exaspération de notre double nationalisme?

Il est certain que la Confédération n’est pas parfaite et qu’elle n’a pas réalisé tous les bienfaits qu’on en attendait. Mais ces déceptions sont-elles principalement imputables aux institutions ou aux hommes?

En attendant l’œuvre plus considérable et plus approfondie que M. l’abbé Groulx nous promet sur cette importante question, il faut le louer d’avoir fourni à ses lecteurs, dans une série de conférences très intéressantes, quelques-unes des informations qui aideront les laborieux étudiants de notre belle et très instructive histoire à mieux la connaître, et à en tirer toutes les importantes leçons qu’elle renferme pour notre conduite nationale présente et future.

J.-A. L.

"CHEZ NOS GENS"

Par M. ADJUTOR RIVARD

Chez nos Gens, tout autant que *Chez nous*, est délicieux à lire et tout plein de la plus pure sève canadienne.

Voilà donc ainsi que M. Rivard a publié son deuxième petit chef-d'œuvre. Nulle préface. Le gracieux volume au teint clair s'intitule *Chez nos Gens*, Adjutor Rivard, et c'est une suffisante présentation. D'autant plus qu'on en a lu déjà ailleurs quelques unes des pièces. Et dès l'abord, cela sent bon la simplicité paysanne et la bonne odeur chrétienne des nôtres.

Il importerait peut-être plus de jouir d'un beau livre que d'en analyser le charme, lequel, pour le redire, comme le parfum se garde mieux sous vase clos. S'il s'agit pourtant d'un livre aussi parfaitement bien fait, et non point seulement brillant, essayer d'en comprendre la beauté et d'en dire les raisons, ajoute la part de l'esprit à la jouissance sensible; et c'est comme, pour le jeune oiseleur, tenir tout vif dans sa main l'oiseau moiré dont il a aperçu d'abord le plumage chatoyer au soleil et entendu le ravissant gazouillis.

La beauté, au dire des philosophes à la suite de l'Ange de l'Ecole, se constitue dans la splendeur du vrai. Parce qu'il est vrai, et parce que ce vrai y rayonne, *Chez nos Gens* est sans conteste un beau livre.

* * *

Vrai, et si vous en voulez la preuve, lisez-le comme je l'ai fait aux bonnes gens du peuple, venues de la campagne: elles vous écouteront, l'âme saine et toute navrée de joie, leur réciter *La Maison*, *La Grand'-chambre*, *Les vieux Instruments*, *La Chandelle*, *Le Jardin*, *Le Ruisseau*, *La criée pour les âmes*, *La patrie*, *Le travail*. Vous ne saurez vous défendre de poursuivre d'un chapitre à l'autre, une fois que vous aurez commencé. Telle lecture, ce sera le la joie éveillée au fond des âmes, ce sera du bien fait aux humbles.

Chose, en effet, qui révèle le vrai talent et l'art authentique, ces petits médaillons monographiques qui charmeront l'académicien

par l'impeccable ciselure littéraire, ont une telle vie, un si bon visage, que les plus simples de nos gens peuvent les lire eux-mêmes,—ils les dévoreront,—et s'y reconnaître dans ce qu'ils ont de meilleur: l'attachement au travail de la terre, et l'amour du bonheur fait de peu, tout cela éclairé et auréolé en même temps d'une foi forte et vivifiante.

* * *

Chez nos Gens est un livre vrai, d'abord parce qu'il est humain. Il ne faut point l'oublier. Toute littérature régionale doit en premier lieu être de ce monde. La nationalisation bien comprise des lettres ne les veut point isoler de l'humanité. *Chez nos gens*, c'est la vie humaine qu'on vit, avec ses travaux et ses peines, avec ses oublis et ses tentations, avec ses joies naïves et ses grandeurs intimes. Le sentiment profond de ces choses, un sentiment fidèle, délicat, discret et respectueux, voilà sans doute l'arrière-plan qui assoit le regard du lecteur avec repos.

Mais c'est une vie française aussi, c'est-à-dire de l'humain individualisé, nuancé, incarné dans une âme latine, faite d'idéal et de générosité, de délicatesse et d'endurance, d'amour du sol mais d'un plus grand amour, sous-jacent et germinateur, de tout ce que signifie et de tout ce que contient d'immatériel et d'impérissable le lopin verdoyant qui est la plus petite mais la plus passionément aimée des patries.

Et cette vie française n'est point d'Europe mais du Canada, encore qu'elle ait la vieille ténacité normande, quelque chose de la fierté féconde, l'audace bourguignonne et l'aménité de l'Île de France; tout cela s'est transporté et accommodé chez Benjamin et ses dix-sept ou dix-huit enfants, dans les concessions du Saint-Laurent, où, au grand soleil d'hiver qui réjouit la campagne toute blanche, crisse la neige et sonnent les grelots.

Chez nos Gens ne serait point véridique si la foi n'y apparaissait comme le soleil des esprits et la sève des cœurs. A titre de simple exemple, relisons, pour ne point citer *La criée des âmes*, cet extrait où la conviction religieuse circule sous les mots comme le sang à fleur de peau:

Un fils est né ! Et voilà que l'eau sainte a coulé sur son front. Sonnez

les cloches ! C'est un chrétien qui, de l'église, revient à la maison. Sonnez fort et sonnez dru ! Car le parrain fut généreux ; joyeuses mêlez dans l'air vos notes accordées ! Annoncez partout la nouvelle : un chrétien est né !'

La visite de M. le Curé, les fleurs du jardin adorant Dieu sur leur tige ou bien portées à l'autel, les croix du chemin, la chandelle sanctifiée, en sont d'autres traits d'autant plus admirables que, comme la beauté des fleurs, ils s'identifient au tissu lui-même du fond.

Il en est ainsi, au point de vue patriotique, de l'attachement de l'oncle Jean pour ses vieux instruments d'ouvrage auxquels il parle à voix basse et qui lui répondent tout bas; de la bonne leçon qu'il donne à l'abonné en le conduisant à la paroisse voisine; du rêve d'Anselme Letice et de sa femme Catherine de se faire rentiers, et qui y renoncent vite parce *qu'on fatigue trop à rien faire*; de la religion du grand-père pour le *jardin*; de la sourde et noble colère du *cultiveux*, à la seule pensée que l'Américain pourrait venir prendre sa terre!.. Oh ! oui, M. Rivard, c'est une belle colère que celle-là, qu'il s'agisse de l'Américain ou de l'Anglais, et voilà une fierté native qui se perd...

* * *

Peut-être bien que le charme singulier des livres de l'auteur n'est pas surtout dans les choses qu'il traite, mais dans son art délicat de les dire. Le vrai y rayonne dans la splendeur ménagée et sage des termes. Peu d'écrivains, au Canada, ont-ils au même degré, semble-t-il, la connaissance de l'âme des mots, et l'art de s'en servir, fût-ce des simples particules, avec autant de propriété et de plénitude.

Dans son livre original mais aux analyses aigües et parfois extraordinaires justes, l'auteur de l'*Hérédo*, Léon Daudet, a écrit, à propos de Frédéric Mistral :

Qu'est-ce que le mot ? Un conglomérat, transmis du passé. En scrutant et déterminant son sens, ses racines, son emploi, Mistral se délivrait de l'obsession que ce conglomérat héréditaire eût, sans cela, exercée en lui, sous la forme indistincte ou fantômale. ...Qu'on ne s'y trompe point, la passion de l'étymologie dont sont animés quelques bons écrivains, d'âge en âge, n'est que l'effet sourd de leur personnalité véritable, non commandée, pour échapper aux hérédismes (lisez : aux déterminations inconscientes de l'atavisme). Ils chassent l'automatisme verbal en vérifiant et en examinant le verbe. Ils renforcent ainsi la clarté,

le brillant du premier outil de la conscience, le plus usuel et le plus exposé. Le mot, dont sont victimes les natures faibles, peut et doit être facteur de délivrance, de personnalité, de vie, à condition d'être repensé, ressenti et hiérarchisé.

Le secrétaire du Parler Français a donc pris dans ses travaux de philologie, dans cet intime commerce de nos vieux mots, qu'il a repensés, ressentis, hiérarchisés, son art parfait d'écrire les choses de chez nous. Ce n'est point seulement, comme d'autres le puissent faire, que, dans la trame de son style pur et discret, il sache sertir les archaïsmes de notre canadienne *parlure*, qui en soit la caractéristique; mais que ces mots, il les encadre, avec une sobriété et un choix sagace, dans leur juste milieu moral et psychologique, qui en mette tout le sens vécu en relief. A cet égard, s'il n'est pas certainement le maître, il peut à tout autre entrer en joute.

Aussi est-il à la vérité un délicieux ouvreur de petites phrases, simples comme des fleurettes, mais charmantes et expressives comme elles aussi. Dans ses tableautins, il n'y a point de jeux de lumière, il n'y a point d'artifice, à ce qu'il paraîtrait du moins, mais il y a l'art parvenu jusqu'à n'être que du naturel poussé à sa plus fine pointe de sagacité, de précision, d'expression et de charme. Lisez *le Ruisseau*, avec ses petits pêcheurs et bateliers...

M. Rivard est essentiellement conservateur de l'esprit de nos vieux mots.

LECTOR.

PAGES ROMAINES

LES OBÉLISQUES DE ROME

Dans le but de préserver ses merveilles artistiques contre les barbares attentats, des excursions nocturnes des aéroplanes ennemis qui ont anéanti tant de richesses dans le nord de l'Italie, Rome a fermé la plupart de ses musées et mis en lieu sûr les chefs d'œuvre qu'ils renfermaient.

La fermeture des sanctuaires de l'art a eu pour résultat d'attirer l'attention des rares étrangers qui, surmontant les difficultés des voyages actuels, viennent visiter la ville des Césars et des Papes, sur les plus vieux témoins de l'histoire du monde, les obélisques, auprès desquels on passait d'ordinaire en ne mesurant leur hauteur que d'un regard distrait, sans les interroger sur les siècles qu'ils virent passer.

C'était vraiment dommage, car que de choses savent raconter ces pyramides de granit à qui leur demande de redire leurs souvenirs. Rome en possédait 42 autrefois; elle en conserve 12 aujourd'hui; tous ont des hiéroglyphes, à l'exception des obélisques du Vatican, de Ste-Marie Majeure, du Quirinal, qui sont probablement des œuvres romaines.

L'obélisque fut créé, dit-on, par les Egyptiens, dans le but de symboliser le rayon du soleil; c'est au reste ce que désigne l'étymologie de son nom qui dérive du grec. Nestres, au dire de Pline, eût été le premier roi d'Egypte qui en fit tailler dans les montagnes de Thèbes; son exemple fut suivi par ses successeurs jusqu'à l'invasion de Cambyse qui porta la ruine sur la terre des Pharaons. Depuis, à la seule exception de Nectabis, nul monarque égyptien ne fit plus tailler des obélisques.

Consacrés aux dieux devant les temples desquels elles étaient élevées, ces pierres monolithes, couvertes d'hieroglyphes, racontaient les bienfaits des rois personnifiés par le soleil. En s'emparant de l'Egypte qu'elle réduisait à l'état de simple province de son empire, Rome apporta peu à peu, dans l'enceinte de ses murs, pour qu'ils fussent les glorieux trophées de sa puissance, ces obélisques qui racontaient l'histoire glorieuse du peuple qu'elle avait vaincu.

Auguste fut le premier à faire transporter à Rome deux obélisques égyptiens, dont l'un fut dressé dans le grand cirque, l'autre dans le champ de Mars; tous deux venaient du temple du soleil de la ville d'Héliopolis, dans la Basse-Egypte. Sur l'un d'entre eux, il fit poser cette inscription:

CÆS. D. F. AUGUSTUS. PONT. MAX.
IMP. XII. COS. XI. TRIB. POT. XV. ÆGYPTO.
IN. POTESTATEM POPULI. ROM. REDAC.
SOLI. DONUM. DEDIT

Caligula dota Rome de l'obélisque du Vatican qui servit à l'ornementation de son cirque. Trois autres furent ensuite amenés et placés, l'un dans les jardins de Salluste, les deux autres près du mansolée d'Auguste. Puis arrivèrent successivement ceux qui s'élevèrent ensuite près des temples d'Isis *Campense* et d'Isis du Capitole, dans le cirque d'Héliogabale, dans ceux de Romulus et de Maxence. Ce dernier amené, par Constance, en 387 de notre ère, fut le dernier que Rome reçût.

Les invasions barbares dont Rome eut tant à souffrir renversèrent tous ces obélisques qui, pendant de longs siècles, restèrent ensevelis sous les ruines. Sixte V fut le premier à les rechercher sous l'amoncellement de terre et de débris qui les recouvrait. En les redressant de nouveau sur les places de la capitale de la catholicité, il les consacra tous au triomphe de la Croix. Sept médailles frappées à l'effigie de ce pontife conservent le souvenir de ces restaurations. Innocent X, Alexandre VII, Clément XI, Pie VI, Pie VII l'imitèrent sur ce point.

Parmi tous ces obélisques, c'est le dernier transporté à Rome, qui, antérieur aux autres par son origine, les surpasse tous par son élévation et la perfection du travail dont il fut l'objet. Sixte V le fit placer devant la porte latérale de S. Jean de Latran, en 1588, 1231 ans après qu'il avait été amené par Constance, et 2420 ans après qu'il avait été taillé par les ordres de Ramessès, par vingt mille hommes, dit-on.

Le jour où on l'éleva pour la première fois, pour être consacré au soleil, Ramessès fit attacher son fils à son sommet, afin que les ingénieurs disposassent leurs machines avec assez d'exactitude pour sauver la vie au jeune prince, et pour conserver en même temps un ouvrage fait avec tant de soin. Pline, qui rapporte cette histoire, ajoute que Cambyse, ayant fait mettre le feu à la ville d'Héliopolis dont il s'était emparé, le fit éteindre dès qu'il s'aperçut que l'embrasement avait gagné jusqu'à l'obélisque.

Auguste n'osa toucher à ce monolithe, soit par religion soit par la difficulté qu'il trouvait à le transporter. Plus hardi, Constantin l'enleva pour en orner la nouvelle ville qu'il avait fait bâtir. Il le fit descendre le long du Nil jusqu'à Alexandrie, où il avait fait faire un bâtiment exprès pour le transporter à Constantinople. Mais sa mort, qui arriva sur ces entrefaites, fit différer cette entreprise jusqu'en 357.

Alors, Constance, modifiant les projets de son père, le fit diriger vers Rome où il fut amené par le Tibre jusqu'à un village situé à trois milles de la ville,

d'où de puissantes machines le traînèrent dans le grand cirque. Là il fut élevé non loin de celui que Auguste y avait fait mettre longtemps auparavant. Une boule en bronze doré fut placée à son sommet. Le feu, qui sur l'intervention de Cambyse, l'avait épargné autrefois à Héliopolis, le renversa plus tard à Rome, et en s'accumulant autour de lui, la terre finit par ensevelir totalement ce colosse, —Sixte V confia à l'architecte Fontana le soin de le ramener à la lumière, et le restaurer, ce qui nécessita de diminuer les dimensions de sa hauteur, en taillant environ 4 palmes à son extrémité inférieure (1).—Il mesure encore 32 mètres de hauteur, 47 avec son piédestal, et pèse 440,700 kilos. Les frais de l'entreprise de la restauration et de l'élévation de cet obélisque, qui est le plus élevé qui soit au monde, furent d'environ 25,000 écus. Sixte V le consacra à la sainte Croix le 10 août 1588.

Hermapion avait autrefois donné en grec l'interprétation des figures hiéroglyphiques qui sont gravées sur ce monument, et d'après Ammien Marcellin, qui nous en a conservé une partie, elle contiendrait des titres pompeux en l'honneur de Ramessès: "Ramessès, fils du Soleil, chéri du Soleil et des autres dieux, à qui ils ont donné l'immortalité; qui a soumis les nations étrangères, et qui est le maître du monde, etc."

Le P. Kircher, (en 1680), rejette cette interprétation d'Hermapion, en disant que ces caractères ne célèbrent aucune louange, aucune victoire, mais contiennent seulement une doctrine idéale et métaphysique.

S'il faut en croire Proclus, dans son commentaire sur le *Timée*, des deux opinions, celle d'Hermapion serait la vraie, car Proclus dit que les choses passées sont toujours nouvelles chez les Egyptiens, que la mémoire s'en conserve par l'histoire, que l'histoire chez eux est écrite sur des colonnes sur lesquelles on a le soin de marquer tout ce qui mérite l'admiration des hommes soit pour les faits, soit pour les nouvelles inventions, soit pour les arts.

Tacite, au reste, confirme ce sentiment, quand à propos du voyage de Germanicus en Egypte, il raconte que celui-ci, ayant demandé à un prêtre du pays de lui expliquer les hiéroglyphes des colonnes, ce prêtre lui dit que ces lettres marquaient le nombre d'hommes qui, autrefois, dans Thèbes, étaient capables de porter les armes, et que c'était à l'aide de cette armée que le roi Ramessès s'était rendu maître de la Lybie, de l'Ethiopie, des Mèdes, des Perses, etc, ce qui prouve que les caractères hiéroglyphiques n'étaient pas seulement employés pour marquer les choses idéales et métaphysiques, mais qu'ils contenaient les véritables histoires de la nation.

L'obélisque de la place Saint-Pierre est le plus grand de tous ceux qui s'élèvent à Rome, après celui de Saint-Jean de Latran. D'un poids estimé par Fontana à 326,784 kilos, il est le seul qui soit encore tel qu'il était quand il fut transporté en Italie, sans avoir été cassé ni diminué dans ses proportions. Il doit cette extraordinaire fortune, dans une ville où tout ce qui est ancien est mutilé, à ce que personne n'eut la pensée de le mouvoir de la place que lui donna Caligula sur la *spina* du cirque du Vatican, où il resta debout jusqu'à son transport par Sixte V, en 1586.

Toutefois, s'il faut en croire Guattani, dans son ouvrage *Roma antica*, cet obélisque, tel qu'il fut amené par Caligula, n'aurait plus sa taille primitive, car victime d'un accident, il se fût brisé en deux morceaux, et ce serait celui dont les dimensions étaient les plus fortes qui manquerait. Tel qu'il est, il mesure 25 mètres 50. Apporté d'Héliopolis, Caligula le fit élever dans le cirque qui fut le théâtre des courses de Néron et de sa terrible persécution contre les chrétiens, l'an 65, pendant laquelle, au dire de Tacite, (*Annal. XV, 44*) on transforma le supplice des chrétiens en divertissement public, en les couvrant de

1—Ches les Romains, le palme était le quart du pied et valait 0, mètre, 174 millimètres. Les Italiens avaient gardé cette mesure.

peaux de bêtes, pour qu'ils périssent dévorés par des chiens, ou en les attachant à des croix, ou en les enduisant de poix pour les brûler comme flambeaux pendant la nuit.

Dans ce lieu où le paganisme déploya toute sa férocité, le christianisme tout l'héroïsme de sa foi, où le premier des Papes fut crucifié, témoin étonné de tant de cruautés, et de tant de grandeur d'âme, l'obélisque du cirque, dont les flancs étaient sans hiéroglyphes, comme si, devinant ses destinées, il les avait réservés à l'histoire des triomphes chrétiens, les garda toujours tels qu'ils étaient sans nulle inscription, dans l'impuissance où il fut de pouvoir inscrire les noms de tous les héros tombés auprès de lui. En le voyant toujours immobile dans l'admiration des siècles des martyrs, Nicolas V, au XVe siècle, conçut le projet qu'il ne put réaliser, de le placer sur les épaules des 4 évangelistes et de le surmonter d'une statue en bronze du Sauveur tenant la croix dans sa main. Les quatre historiens de la vie du Christ auraient porté ainsi comme un glorieux trophée le témoin du triomphe de la doctrine chrétienne, en la personne des martyrs, et l'image de celui pour la gloire duquel ils versèrent leur sang. Paul II eut l'intention de faire transporter l'obélisque sur la place vaticane, mais il mourut avant de l'avoir exécutée. Paul III n'eut pas meilleur succès, car Michel-Ange, auquel il demanda d'assurer la réalisation de la pensée de son prédécesseur, s'y refusa dans la crainte de dépenser des sommes folles pour une entreprise dont il ne pouvait garantir la réussite. En 1583, sous Grégoire XIII, Camille Agrippa de Milan fit imprimer un projet relatif au transport de l'obélisque, mais nulle suite ne lui fut donnée. Il était réservé au génie hardi de Sixte V de réaliser ce que tant d'autres papes avaient rêvé, mais n'avaient jamais osé faire. Il parait qu'avant de monter sur la chaire de saint Pierre, alors que simple moine, le futur Sixte V se rendait à la basilique vaticane, il avait coutume de s'arrêter devant le vieil obélisque et de dire que si jamais il ceignait la tiare, il le ferait transporter sur la place de l'église.

A peine élu pape, Sixte V résolut de réaliser ses desseins de moine et fit appel aux plus célèbres architectes et mathématiciens de son temps. Près de cinq cents répondant à son invitation lui soumièrent des projets. Par égard pour le duc de Toscane qui l'avait envoyé, Barthélémi Ammannati vit ses plans pris en considération par le Pape. "Combien de temps vous faudrait-il pour le réaliser ? lui demanda Sixte V. — Au moins un an, Saint Père. — Un an ! un an ! c'est trop long, nos désirs ne supportent pas un tel délai." Et Ammannati fut éconduit.

Dominique Fontana, originaire de Côme, fut alors chargé de l'entreprise dont les travaux commencèrent le 30 avril 1586. Les 900 ouvriers qui y prirent part se rendirent tous dans la matinée du 30, à la basilique Saint-Pierre pour y recevoir la sainte communion, puis à l'aide de 75 chevaux et de 44 grues, ils commencèrent le périlleux travail. Debout sur un lieu élevé Fontana, à l'aide d'une trompette, réglait les efforts des grues dont les repos étaient commandés par le bruit des cymbales. Il ne fallut que 12 mouvements des grues pour soulever l'obélisque au-dessus de terre et tant la réussite de ce premier travail enthousiasma les assistants, que la foule enlevant Fontana le porta sur ses épaules, en une promenade triomphante, au son des tambourins, de toutes les cloches de Rome, et du canon du fort Saint-Ange qui unit sa voix puissante aux cris délirants de tout le peuple. Après 7 jours de repos, pendant lesquels on avait fait disparaître la trace de la terre qui en avait maculé le granit, l'obélisque fut couché horizontalement sur un long traîneau pour être transporté de l'emplacement de la sacristie actuelle de Saint-Pierre au milieu de la place du Vatican. Cette opération se fit le 7 mai ; le 13 juin eut lieu le transport. Les mois d'été furent employés à construire le piédestal qui devait lui servir de base. Enfin, le 10 septembre de la même année, 800 hommes aidés de 140 chevaux, le dressèrent à la place qu'il occupe aujourd'hui, en présence du Pape, de toute la Cour romaine, et d'une foule immense qui était accourue des environs de Rome et même de pays éloignés. Comme au 30 avril, les ouvriers commencèrent le matin

dans la basilique vaticane. Fontana donnait les signaux avec sa trompette; à chacune des grues étaient 4 chevaux et 30 hommes. Au 52ème mouvement, l'obélisque était dressé sur les quatre lions en bronze doré qui lui servent de support.

Pour que rien ne vint troubler une opération si hardie et si délicate, Sixte V avait décrété la peine de mort contre quiconque prononcerait la moindre parole, avant qu'elle fût terminée, et dans l'anxiété la plus grande chacun suivait du regard la lente élévation de l'obélisque, quand, pour n'avoir pas bien calculé de combien les cordes s'allongeraient sous l'énorme poids qu'elles soulevaient, l'opération allait échouer. Alors bravant la peine de mort, Brescia, capitaine d'un bâtiment génois, qui n'ignorait pas que les cables posés verticalement se raccourcissent sous l'action de l'eau, et de ce fait soulèvent naturellement le poids qu'ils soutiennent, s'écria: *Acqua alle funi!* (de l'eau sur les cordes). Ce conseil mis aussitôt en pratique par Fontana assura la plein succès de son œuvre, sur la réussite de laquelle il était si peu rassuré que, connaissant les menaces de Sixte V et l'énergie qu'aurait mise ce pape à les réaliser, avait fait placer des chevaux, en dehors de la porte Angelica, voisine de la place Saint-Pierre, pour assurer sa fuite précipitée en cas d'échec. L'heureux achèvement de son œuvre lui valut de la part du pontife 5,000 écus d'or, une pension de 2,000 écus réversible sur ses héritiers, tout le matériel qui avait servi au transport, à l'élévation de l'obélisque et dont la valeur surpassait 20,000 écus, le titre de chevalier de l'Eperon d'or, celui de noble romain, et autres faveurs. Deux médailles consacrerent le souvenir de l'œuvre de Fontana qui coûta au trésor pontifical 37,000 écus, non moins que 10,912 livres de métal pour son ornementation ou ce que nécessitèrent les travaux. Quant à Brescia, dont le cri "de l'eau aux cordes" avait sauvé l'entreprise de Fontana, non seulement il ne subit par la peine de mort prononcée contre quiconque troublerait le silence imposé à tout le monde pendant l'élévation de l'obélisque, mais, sollicité par le pape d'indiquer lui-même le genre de récompense qu'il lui plaisait d'avoir, et se souvenant que son pays natal était la terre des palmiers, demanda le privilège pour lui et ses descendants d'offrir, chaque année, au Saint Père, la palme du dimanche des Rameaux. Cette faveur lui fut accordée avec le titre héréditaire de capitaine honoraire de la marine pontificale pour l'aîné de sa famille, et le droit de pouvoir hisser le pavillon pontifical sur les navires qu'il commanderait.

Quelques jours plus tard se fit la solennelle consécration de l'obélisque. Après la messe chantée en l'honneur de la Sainte Croix, dans la basilique vaticane, le clergé s'avança processionnellement vers la grande croix de bronze posée sur l'autel érigé devant le piédestal. La croix fut bénite, puis élevé sur la pointe de l'obélisque, tandis que des chœurs d'hommes entonnaient son hymne triomphal au son des trompettes, des cloches, et du canon du fort Saint-Ange.

Innocent XIII, en 1723, fit orner la base de l'obélisque des guirlandes et des aigles en bronze doré qui s'y trouvent encore. Par ses soins furent placées les 16 petites colonnes en granit qui entourent le monument ainsi que les barres de fer qui lui forment une enceinte.

Heureux de trouver en Fontana l'architecte capable de réaliser ses projets avec succès, l'année même qui suivit l'érection du monolithe de la place Saint-Pierre, Sixte V lui demanda d'ornez la place du Peuple, et celle qui s'étend derrière l'abside de Sainte-Marie Majeure de deux autres obélisques.

Sans nul hiéroglyphe, ainsi que son compagnon qui s'élève aujourd'hui devant le palais du Quirinal, l'obélisque de Sainte-Marie Majeure avait servi d'ornement à l'entrée du Mausolée d'Auguste. Claude, disent les uns, Domitien, disent les autres, avec plus de vraisemblance, les fit venir d'Egypte; un tremblement de terre les renversa et les brisa tous deux au VIe siècle; découvert vers 1527, celui de Sainte-Marie Majeure, après avoir été délagé, fut abandonné devant l'église Saint-Roch, (*via Ripetta*) jusqu'en 1567, époque où Sixte V le fit dresser; l'autre, celui du Quirinal, resta enseveli jusqu'à ce que l'un de ses trois morceaux fût relevé, en 1782, les deux autres en 1786, et restaurés. Il fut placé en 1787

entre les œuvres prétendues de Phidias et de Praxitèle en face de l'entrée du palais du Quirinal, d'après les ordres de Pie VI. En élevant sur un piédestal l'obélisque de Sainte-Marie Majeure, Fontana l'orna des armes de Sixte V et celui-ci le consacra au triomphe de la croix. Il ne mesure que 14 mètres 80 de hauteur.

Si l'on doit à Pie VI l'érection de l'obélisque de la place du Quirinal, c'est Sixte V qui, par Fontana, y transporta les deux dompteurs de chevaux, de proportions colossales, qui lui servent d'encadrement.

Avec l'obélisque de Sainte-Marie Majeure en cette même année 1587, Fontana éleva celui de la place du Peuple qui avait été l'un des deux premiers amenés sous Auguste d'Héliopolis à Rome (l'an 744), pour servir d'ornement à la *Spina* du grand cirque. Taillé sous le régime de Ramessès ou Sésostris comme celui de Saint-Jean de Latran, la terre l'avait peu à peu enseveli après sa chute dont le choc le coupa en deux, puis il avait été oublié jusqu'au jour où Sixte V, le ramenant à la lumière, demanda à Fontana de le replacer sur son antique piédestal. Les hiéroglyphes dont il est couvert attestent son antiquité par les noms des rois Méremptah et Ramessès qu'il porte, ce qui évoque les souvenirs des XIIIe et XIe siècles avant J. C. Il mesure 24 mètres, et 36,40 en y comprenant sa base et la croix de son sommet. Les dépenses de sa translation coûtèrent 10,229 écus au trésor pontifical, et comme il avait fait pour les autres, Sixte V le consacra au triomphe de la Croix.

Ce même pape fit déterrer les obélisques de la place Navone, de celle du Monte Citorio, du Panthéon, de la Trinité-des-Monts, mais les difficultés que présentaient l'extraction et la restauration de ces monuments fort abîmés par les injures du temps, et la courte durée de son pontificat (5 ans), firent renvoyer à une époque ultérieure des projets trop onéreux.

Un demi-siècle plus tard, Innocent X, de la famille des Pamphili, demanda à Bernin de restaurer dans l'antique cirque d'Alexandre,—aujourd'hui place Navone,— l'obélisque couvert de hiéroglyphes qui, taillé sous Domitien, probablement pour l'ornement de sa villa Albana, avait été transporté par Maxence, l'an 311 de notre ère, dans le cirque que celui-ci venait de consacrer à côté de la via Appia à la gloire de son fils Romulus, qui avait péri dans le Tibre. Renversé lors de la destruction des constructions de cet empereur, il avait été brisé en 5 morceaux. Sixte avait eu un moment l'idée de l'élever devant l'église de Saint-Sébastien, voisine du cirque: le malheureux état de l'obélisque fit renoncer à ce projet. Innocent X le reprit en modifiant la destination de cette pierre qui ne pouvait plus être appelée un monolithe. L'obélisque Pamphilius s'éleva sur la fontaine de la place Navone; une portion de ses morceaux retrouvés plus tard fut enrichir les musées de Naples et de Munich.

Ce fut Alexandre VII, successeur immédiat d'Innocent X, qui fit élever sur la place de la Minerve l'obélisque le plus petit de tous ceux que possède Rome. En souvenir du surnom d'éléphant qu'il avait pris lui-même dans le voyage qu'il avait entrepris pour se rendre à la cour de Louis XIV, Bernin posa le monolithe sur le roi des pachydermes (1667). Taillé sans nul ornement sous Hophre, roi d'Égypte, contemporain de Tarquin l'ancien, cinquième roi de Rome, il fut dans la suite transporté dans la capitale de l'empire et servit, ainsi que son compagnon de la place du Panthéon, à la décoration du double temple d'Isis et de Sérapis qui s'élevait à peu près à l'endroit occupé aujourd'hui par l'église Saint-Ignace. Il fut découvert dans les jardins du couvent des Dominicains contigu à l'église de la Minerve.

Frère du précédent, l'obélisque du Panthéon fut trouvé près de la chapelle de Saint-Macuto, dans le voisinage de Saint-Ignace: Clément XI le fit élever là où il est aujourd'hui. Celui qui se dresse en face de la Chambre actuelle des députés, au Monte Citorio, fut apporté par Auguste de la ville d'Héliopolis où il avait été consacré au soleil. Placé à Rome, dans le Champ de Mars, il servait d'aiguille à un cadran solaire et lunaire. Pline l'attribue à Sésostris ou Ramessès

III, mais sur les flancs de l'obélisque est inscrit le nom de Psammétique I (VII s, av. J.C.). Ses hiéroglyphes sont estimés supérieurs à tous ceux que l'on lit sur les autres. Il mesure 26 m. de haut, y compris le piédestal et la boule. Quand, sous le pontificat de saint Grégoire VII, en 1084, Robert Guiscard mit à feu et à sang tout le quartier du champ de Mars, l'obélisque atteint par les flammes fut renversé avec les édifices qui s'écroulèrent dévorés par l'incendie. Enseveli sous les ruines, il fut oublié jusqu'en 1463, époque où les travaux que l'on exécuta pour creuser les fondations de la chapelle du cardinal Philippe Calandrino, (frère utérin du pape Nicolas V), à l'église Saint-Laurent *in Lucina*, le remirent au jour. Toutefois, il resta couché là où il reposait depuis plusieurs siècles. En 1587, Sixte V chargea Fontana de l'extraire de son lit de décombres, mais l'état lamentable dans lequel il se trouvait, porta l'architecte à déconseiller au pape l'exécution de son projet. En 1748, Benoît XIV tenta de réaliser la pensée de son prédécesseur, et avec les diverses pièces de l'obélisque fut alors retrouvé le piédestal. Le célèbre Nicolas Zabaglia qui s'était chargé de l'entreprise, après avoir sorti de terre les débris de ce vieux monument, désespérant de le reconstituer, tant le feu en avait mutilé les morceaux, renonça à achever l'ouvrage commencé. Ce ne fut qu'en 1792, que, sous l'inspiration de Pie VI, l'architecte Giovanni Antinori, après avoir réparé le malheureux obélisque avec du granit de la colonne Antonina, et avoir renoncé à se servir du piédestal antique que Grégoire XVI plaça plus tard dans les jardins du Vatican, le dressa finalement sur la place Monte Citorio, plaçant à son sommet un globe avec un rayon en bronze, pour rappeler son ancienne destination au champ de Mars. Il mesure 26 mètres de haut, y compris le piédestal et la boule.

Deux obélisques s'élèvent sur le Pincio, la *collis hortorum* sur laquelle s'étendaient jadis les jardins de Salluste, ceux de Lucullus et de Domitien. Celui des deux qui se dresse aujourd'hui devant l'église de la Trinité-des-Monts se trouvait autrefois entre les jardins et le cirque de Salluste; il s'écroula et se brisa en deux, lors des ravages qu'exercèrent les Goths, en 409, quand ils incendièrent cette partie de la ville. Taillé en imitation de celui de la Place du Peuple sous Antonin ou Commode, les hiéroglyphes dont il fut couvert furent maladroitement placés sans dessus dessous. Sixte V conçut le projet, que la mort empêcha de réaliser, de le placer devant l'église de Sainte-Marie des Anges, pour qu'il servît d'ornement à la place qui donnait accès à sa belle villa Peretti. Clément XII le demanda plus tard à la princesse Ludovisi dans la propriété de laquelle il était alors, dans le but de l'élever devant la façade principale de Saint-Jean de Latran qu'il venait de faire construire. La princesse accéda à ses désirs et l'obélisque fut transporté non loin de la *Scala Sancta*, où ses dimensions reconnues trop petites pour être mises en face des proportions de la majestueuse façade firent abandonner le projet. En 1788, Pie VI le fit restaurer et revenir au Pincio où il s'élève aujourd'hui non point à sa place primitive, mais là où finissaient les célèbres jardins de Lucullus. La croix de métal qui le surmonte renferme des reliques de la varie croix, de saint Joseph, des saints Pierre et Paul, de saint Augustin et de saint François de Paule, dont la famille religieuse des Mineurs desservait avant la grande révolution l'église de la Trinité-des-Monts.

Lors de l'occupation française, le gouvernement de Napoléon I demanda à Joseph Valadier, architecte français, de transformer le Pincio en promenade publique, et la réalisation de ce projet n'étant pas achevée, en 1814, lors de la chute de l'Empire, Pie VII, Léon XII, Pie VIII, Grégoire XVI en poursuivirent les travaux. Pour embellir ce site merveilleux de Rome, Pie VII y plaça l'obélisque aurélien, de granit rouge, que l'empereur Hadrien et sa femme Sabine avaient consacré à Antinوس dont les hiéroglyphes font l'éloge funèbre.

Placé primitivement dans le cirque de Marcus Aurelius Antoninus près de Sainte-Croix de Jérusalem, Urbain VIII l'avait fait transporter dans la cour de son palais Barberini. Offert, dans la suite, par Cornélia Barberini à Clément XIV, en 1773, ce pape le fit déposer dans le jardin de la Pigna au Vatican, d'où

Pie VI voulut le prendre pour l'élever sur la fontaine de la cour du Bramante. Ce dessein étant resté à l'état de projet, Pie VII, en 1822, confia à l'architecte Giuseppe Marini la mission de le restaurer et de l'ériger sur le Pincio, là où on le voit encore.

Telles sont les vicissitudes des 12 obélisques que Rome possède. Témoins chargés de siècles, ils ont vu sombrer les royautés de l'Égypte qui les firent tailler, anéantir la puissance romaine à laquelle ils servirent de trophées ; outragés par les Barbares, ils sortirent de terre, à la demande des papes, à l'époque où sous l'influence du rationalisme protestant et de l'impiété révolutionnaire, les peuples s'éloignaient du Christ, pour élever triomphalement sur leur sommet, dans la capitale de la catholicité, la croix divine du Sauveur qui dominera toujours le monde: *Stat Crux dum volvitur orbis*.

DON PAOLO AGOSTO.

BIBLIOGRAPHIE CANADIENNE

Collection laurentienne.—*Cinquante-six ans de Vie littéraire*.—*Benjamin Sulte et son œuvre*.—Essai de bibliographie des travaux historiques et littéraires (1860-1916) de ce polygraphe canadien, précédé d'une notice biographique, par Gérard Malchelosse, membre de la Société Historique de Montréal, d'un poème inédit par Albert Ferland, de la Société Historique de Montréal, auteur du *Canada chanté*, et d'une préface par Casimir Hébert, de la Société Historique de Montréal et directeur de la revue *Le Pays Laurentien*; éditeurs : *Le Pays Laurentien*, Montréal. Tel est le titre assez original d'un volume de 80 pages, grand in-80, qui n'est pas moins original que son titre dans toutes et chacune de ses parties.

Tout le monde canadien un peu instruit savait que M. Benjamin Sulte est un de nos auteurs canadiens les plus féconds et les plus variés, mais ce sera tout de même une grande surprise pour tout le monde de trouver ici que la seule liste des ouvrages de M. Sulte, volumes, brochures, articles de revue ou de journal, prose et poésie, couvrent 36 pages de ce volume imprimées en caractères menu qui donnent 48 lignes par page.

La notice biographique consacrée à M. Sulte par M. Malchelosse se lit avec un vif intérêt. La personnalité de notre "polygraphe", que son bel âge rend encore plus sympathique, sa vie mouvementée, son talent abondant et spontané, sa vaste érudition, y sont présentés non seulement avec sympathie, mais aussi avec un souci très louable d'exactitude dans les faits et dans les appréciations. Celles-ci sont empruntées au grand nombre des auteurs qui ont apprécié au cours de sa carrière les œuvres de M. Benjamin Sulte, un des respectables vétérans de notre littérature.

Cette monographie, à laquelle trois auteurs ont contribué, est intéressante à lire dans chacune de ses parties et elle a sa place marquée dans toute bibliothèque canadienne qui tient à s'enrichir des nombreux et très variés renseignements qu'elle contient. Précédée d'un joli portrait de M. Sulte et bien imprimée sur bon papier, cette brochure ou plutôt ce volume se vend 50 sous chez nos principaux libraires.—J.-A. L.

Acadie. Par Ed. RICHARD. Ouvrage édité et corrigé par Henri d'Arles. Tome deuxième—Le second volume d'*Acadie* que nous venons de lire avec le plus vif intérêt est en tout semblable au premier: mêmes qualités, mêmes défauts.

Comme cet ouvrage est destiné à occuper une place honorable dans notre bibliothèque nationale canadienne à cause de sa richesse documentaire, et que, d'ailleurs, sa publication est assez avancée pour qu'on puisse le juger équitablement, nous nous croyons permis de nous exprimer aujourd'hui sur son compte en toute sincérité et liberté.

I

Au point de vue purement littéraire la valeur d'*Acadie* est assez faible et le serait, sans doute, bien davantage sans les intelligentes et bienveillantes corrections de son éditeur H. d'Arles. C'est, en effet, un livre diffus, (quatre cent vingt pages pour une période de six années 1749-1755), rempli de digressions banales parmi lesquelles l'esprit se lasse et perd le fil de la narration, si toutefois ce fil existe.

Au point de vue des idées la valeur d'*Acadie* est plus modeste encore. Richard, que les lauriers de Taine empêchaient sans doute de dormir, a voulu faire de l'histoire philosophique. Mais ses connaissances générales empruntées à des auteurs discrédités sont courtes et superficielles; les considérations sociales et politiques auxquelles il se complait, ses prétendues observations psychologiques feraient pâmer d'aise nos Homais contemporains, si son sens chrétien et sa foi atavique ne les atténuaient fréquemment par des contradictions déconcertantes; car il dit blanc et noir sur le même sujet avec un aplomb qui fait sourire. Au point de vue purement historique la valeur d'*Acadie* est encore discutable.

Richard s'est évidemment proposé, en entreprenant son grand travail, de soutenir deux thèses tellement contradictoires qu'on se demande si ce n'est point tout simplement une gageure. Il a voulu démontrer à la fois que la déportation des Acadiens était un crime et que le Gouvernement anglais n'était pas responsable de ce crime.

Si, ce qui est certain, Richard était de bonne foi, il a assurément témoigné d'un incroyable aveuglement, car les preuves de la complicité du Gouvernement britannique abondent et sont bien connues. En voici une que l'on ne révoquera point en doute. C'est une réponse officielle des Lords du Commerce à l'infâme gouverneur Lawrence, datée de Whitehall 25 mars 1756:

"Nous avons mis la partie de votre lettre relative à la Déportation des Habitants français et aux mesures que vous avez prises pour l'effectuer sous les yeux du Secrétaire d'Etat de Sa Majesté; et, vu que vous représentez cette décision comme indispensable à la sécurité de la Province dans l'état critique de nos affaires, nous ne doutons pas que votre conduite sur ce sujet rencontre l'approbation de Sa Majesté."

Dans ces conditions, les Anglais ennemis des Acadiens ont beau jeu à discuter la valeur du réquisitoire formulé par Richard contre Lawrence lui-même et à innocenter les autorités coloniales couvertes par l'approbation de la métropole.

—Mais alors, dira-t-on, que reste-t-il de l'œuvre de Richard, et à quel titre garderons-nous dans nos bibliothèques son livre de l'*Acadie*?

—Il reste, répondrons-nous, ceci: que, si Richard s'est trompé en exonérant de blâme une partie des criminels, il a du moins prouvé avec la dernière évidence l'existence du crime et convaincu de forfaiture ses principaux auteurs, Lawrence et ses complices. A ce point de vue le jugement de notre auteur est définitif et sans appel, il demeure acquis à l'histoire.

Tel est l'unique mais très grand mérite de l'*Acadie*.

Ajoutons que les défauts si flagrants de cet ouvrage sont signalés et en partie corrigés avec une bienveillante fermeté par H. d'Arles, dont les copieuses annotations sont marquées au coin du bon goût, de la science historique et du sens chrétien. H. d'Arles a rendu ainsi à son parent Richard le plus signalé service. Qu'il nous permette une suggestion. Nous lui conseillons d'écrire lui-même l'histoire de l'*Acadie*. Il est admirablement outillé et documenté pour une telle entreprise; il est actuellement bien maître de sa plume. Nous avons besoin d'un livre succinct, clair, racontant les choses sans commentaires encombrants. Nous lui promettons le meilleur accueil de la part du public patriote.

II

L'histoire des Acadiens a provoqué dans notre esprit des réflexions asse

amères que nous nous permettons de consigner ici, moins à cause de l'importance que nous leur attachons, que dans le but d'inviter nos lecteurs à réfléchir sur le même sujet.

Dès l'origine la position des colons français en Acadie fut fautive et intenable. Français de cœur, Anglais de droit, ils crurent pouvoir rester neutres. La chose était impossible, surtout dans un pays de frontière en temps de guerre. Ils invoquaient le traité d'Utrecht. Mais que peuvent à la longue les conventions artificielles contre les forces naturelles de l'opinion?

Les Anglais protestants virent toujours des ennemis dans ces Français catholiques. Le grand tort des Anglais fut de ne les avoir pas laissés quitter le pays. L'émigration des Acadiens au Canada était la solution naturelle de la difficulté. Mais les Gouverneurs britanniques eurent peur de fortifier leurs adversaires. Plus tard, lorsque la Nouvelle-Écosse se peupla de colons anglais, on aurait pu exproprier les Français et les renvoyer moyennant juste rétribution. On prit le parti de les voler, de les déporter en séparant les familles et dans des circonstances atroces que l'histoire flétrira toujours.

Quant aux Acadiens, ils nous semblent dignes de pitié plutôt que d'admiration. Ils ont pratiqué toutes les vertus privées; n'ont-ils pas manqué un peu des vertus civiques? Tendre la joue à l'insulteur est pour l'individu vertu évangélique; combattre et mourir pour ses droits est vertu de citoyen.

Le grand homme de cette histoire nous semble être l'abbé Le Loutre dont les visions prophétiques, l'intelligence et le courage commencent à être mieux connus.

Terminons par une dernière observation d'ordre tout-à-fait secondaire. Le gouverneur de Beauséjour, Vergor, est peu sympathique assurément. Encore a-t-il droit à la justice comme tout le monde.

Or, s'il est vrai que son fort fut assiégé par l'armée de Monckton et qu'il n'est pour se défendre que quatre cent soixante hommes, dont trois cents (les Acadiens) refusaient obstinément de se battre, comment peut-on lui reprocher de s'être promptement rendu?
fr. ALEXIS, cap.

BIBLIOGRAPHIE ÉTRANGÈRE

Exposition de la morale catholique. Morale spéciale: La Charité. Carême, de 1916, par le R. P. M.-A. JANVIER, des Frères Prêcheurs.—in-8 écu, 324 pages chez Lethielleux, Paris.

Exposition de la morale catholique. Morale spéciale: La Prudence chrétienne. Carême de 1917, par le R. P. M.-A. JANVIER. In-8 écu, 356 pages, chez Lethielleux, Paris.

Dans ses conférences de 1916, à Notre-Dame de Paris, le R. P. Janvier avait à traiter des sentiments et des actes contraires à la charité. La haine, le dégoût des choses divines, l'envie, le suicide, le duel, et enfin la guerre: tels furent les sujets de ces six conférences où l'on retrouve la solidité doctrinale, et l'éloquence sobre, forte parfois, lumineuse toujours, du prédicateur. La conférence sur la guerre ne pouvait manquer de contenir bien des allusions à la guerre actuelle, et mettre encore en lumière le rôle injuste joué par l'ennemi dans les événements qui ont engendré l'immense et douloureux conflit. Mais parmi toutes ces conférences sur les sentiments contraires à la charité, on lira avec un intérêt tout particulier les fières et justes analyses que fait l'orateur du mal qui est le *dégoût des choses divines*. Pendant la retraite pascale le R. P. Janvier a traité successivement de la discorde dans la famille et dans l'Etat, du schisme et de l'esprit de dispute qui le prépare, du scandale. Le vendredi saint, il a montré en Jésus-Christ le martyr de l'envie.

Avec le carême de 1917, le prédicateur de Notre-Dame, qui a fini, en 1916, l'étude des vertus théologiques, commence l'étude des vertus morales. Les conférences de 1917 sont consacrées à la Prudence. La prudence humaine et ses

auxiliaires, la prudence chrétienne, la prudence domestique, la prudence dans le gouvernement des peuples et dans le gouvernement des âmes, forment l'ensemble des sujets largement traités par l'orateur. Pendant la retraite de la semaine sainte, le Père Janvier parle de l'imprudence, de la négligence, de la prudence de la chair, de l'astuce; et le vendredi saint il fait voir dans la passion de Notre-Seigneur, la folie de la croix, folie qui est le chef-d'œuvre de la sagesse et de la prudence de Dieu.

Ces indications suffisent pour montrer quelle variété de sujets pratiques a traités le conférencier, et comme ces pages où se retrouvent sa parole et sa doctrine, peuvent être utiles au lecteur. C. R.

L'Âme de la Victoire.—par Jean NESMY.—Un vol. in-12. 3.50 frs. Librairie Grasset, 61, rue des Saints-Pères, Paris. C'est le très beau titre d'un livre très beau, qui vient de paraître. L'auteur est connu et ce n'est pas la première fois que son grand talent, délicat et vigoureux, lui gagnera l'admiration de ses lecteurs. Mais lui aussi a grandi au souffle d'héroïsme de la guerre. La souffrance de la patrie et les sacrifices du soldat qui la défend ont fait jaillir de son cœur et de son âme des accents plus beaux, plus divins. Faut-il dire que *L'Âme de la Victoire* est l'histoire d'une conversion? Il faudrait plutôt dire que c'est plus encore l'histoire d'une ascension. Ce diptyque aux couleurs si fraîches et pourtant bien tristes, dans le premier panneau, aux couleurs plus sombres, mais au dessin plus vigoureux et au ton plus réconfortant dans le second, c'est dans l'histoire loyale et bien vivante d'un jeune Français, celle de toute une génération d'élite, qui a retrouvé la foi dans l'héroïsme de son sacrifice pour la France. Veut-on savoir ce qu'avait fait de ce jeune Français une éducation trop oublieuse de la tradition française et trop engouée du protestantisme germanique? Écoutons-le nous le dire: "Je suis né libre, avec des instincts libres et ne veux point de servitudes. Que m'importent la religion, l'histoire, le passé, les ancêtres, et la terre, et les morts? Je n'entends me relier à rien." Ce jeune Français façonné au goût allemand est naturellement antimilitariste; mais la brutalité de l'agression, de toute la conduite, de toute l'âme de l'Allemagne lui ouvre les yeux, en ouvrant, il est vrai, au flanc de la patrie une béante blessure, et en lui faisant voir dans l'héroïsme de ses compagnons d'armes une foi et une religion de la patrie qu'anime et soutient la foi en Dieu. Voici comment lui apparaît d'abord gracieusement l'héroïsme patriotique de ses compagnons: "L'héroïsme, mais c'est leur âme qui fleurit tout simplement: ils cèdent à la loi mystérieuse, de même qu'en avril les arbres d'un verger, et leur patriotisme monte comme fait une sève quand le printemps vient à souffler." Et à lui aussi la foi apparaît bientôt comme "un élan et une direction". "Oh! oui, s'écrie-t-il, pour l'aurole qu'elle met autour de leurs souffrances, pour l'aile qu'elle donne à leur courage, qu'elle soit bénie la foi des simples!" Cependant il ne pratique pas encore la foi abandonnée de son enfance. "Mon âme, Jérusalem intérieure, est encore comme un lieu saint entre les mains des infidèles. Mais nous sommes en pleine croisade. Patience!" La vie se réveille au spectacle des actes de la religion. "Le simple geste d'un prêtre-soldat, qui lève sa main, le soir, dans le silence tragique du champ de bataille, pour bénir les morts de la journée vous pénètre de je ne sais quelle mystérieuse grandeur, vous met en contact avec le divin et fait presque des lèvres inhabituées jaillir la prière." Et la prière lui paraît belle: "A travers un simple *Ave Maria* on entend respirer vingt siècles de civilisation chrétienne." Enfin, la foi lui revient: "Je cède à la raison qui depuis deux mille ans nous inspire et mène le monde. Ce qui me chantait sourdement au fond de la pensée soudainement demande un clair aveu. *Credo*, Je crois, je crois. Tout est joie et tout est lumière." Ce livre d'ascension se termine par cette réflexion, où l'auteur condense la leçon de toute la vie de son héros: "De même que le son de la cloche nous porte à la prière, que l'écho de cette âme, qui finit dans la paix après le trouble ardent de beaucoup de ses jours, nous porte à l'agenouillement, à la vénération pour des sentiments et des émotions, qui de génération en génération

ont fait vibrer nos pères: fond religieux, héritage éternel de la race, auquel nous ne saurions renoncer sans nous amoindrir. Car dans ces vieilles croyances et ces nobles fidélités reposent, comme à leur source unique, avec le principe des grandes idées et des grandes actions, les seuls enchantements possibles de la vie." On a dans ces courtes citations non seulement la pensée mais aussi le style de Jean Nesmy: ce qui vaut mieux que nos éloges et nos appréciations. Comme le dit bien l'auteur, dans la belle dédicace de son volume au directeur de la *Nouvelle-France*: "Ce livre de patriotisme et de foi appelle et chante la prochaine renaissance dans la victoire."—J. A. L.

Le *Commentaire français littéral de la Somme Théologique* par le R. P. PÈGUES, O. P. vol. XIe.—Nous venons de parcourir, avec autant d'intérêt que de profit, le onzième volume de *Commentaire Littéral de la Somme Théologique*, dont le R. P. Pègues O. P. continue l'heureuse publication. Ce volume comprend les traités de la *Prudence* et de la *Justice*, qui s'étendent de la question 47e à la question 79e de la *Secunda-Secundae*, c'est-à-dire, de la 2e section de la 2e Partie de la Somme. Après avoir savouré ces pages substantielles, lumineuses, et pratiques au plus haut point, nous nous prenons à déplorer l'apathie d'un si grand nombre de nos hommes instruits pour ces sujets d'importance vitale; on fait même, en certains quartiers, mine de mépriser ce qu'on appelle "les hautes spéculations de saint Thomas", mais on oublie que ces "hautes spéculations" mieux connues et appliquées rendraient à l'individu, à la famille, à la société, les services les plus précieux et les plus estimés, en fournissant, dans tous les domaines de la vie privée ou publique, des principes sûrs, des règles précises, fécondes, et éminemment pratiques. Ceux qui reculent toujours devant l'effort intellectuel finissent par perdre le goût des choses de l'esprit, et si nos jeunes gens—pour ne parler que de ceux-là dans la classe instruite—ne savent pas ou ne veulent pas se livrer à un travail constant, ardu, opiniâtre, ils finiront par n'avoir, même au sommet de l'échelle sociale, qu'un esprit de commerçant ou de "fournisseur" de guerre, comme disait un original. Qu'ils n'hésitent donc pas, tous ceux qui veulent "servir" ou qui doivent exercer une influence sociale quelconque, qu'ils n'hésitent pas à se donner d'abord beaucoup de peine pour mettre en pleine valeur les dons que la Providence leur a départis, et qu'ils s'adressent au Maître qui n'a pas été surpassé, qu'ils s'adressent à saint Thomas. S'ils savent entrer vraiment, intimement, en contact avec le pensée du grand Docteur, ils sentiront bientôt naître ou croître en eux la curiosité intellectuelle, l'amour de la pleine lumière, la passion de la vérité, pure et entière, et dès ce jour ils commenceront à devenir des hommes et des "puissances". Et telles sont les pensées qui nous retenaient en fermant le 11e volume du *Commentaire littéral de la Somme*. Disons maintenant brièvement ce qu'il contient et souhaitons que nos lecteurs se le procurent pour le lire en entier. Des deux traités que ce XIe volume embrasse, "celui de la Prudence, dit l'auteur dans l'Avant-propos, offre l'intérêt très spécial d'être fort peu connu. Il est cependant d'une importance extrême. On n'aura pas de peine à s'en convaincre en lisant, dans leur ordre lumineux, les questions que lui consacre saint Thomas. C'est, par excellence, le traité du gouvernement, qu'il s'agisse de se gouverner soi-même ou de gouverner les autres".

Le Maître étudie cette vertu en elle-même d'abord dans la question 47e, puis dans chacune de ses parties, soit intégrales, soit subjectives, soit potentielles, dans les questions 48e, 49e, 50e, et 51e. Il passe ensuite au don de conseil qui correspond à la prudence, et traite à fond des fautes contre la prudence, soit, en opposition directe avec elle, l'imprudence et ses formes diverses: la précipitation, l'inconsidération, l'inconstance, dont la cause la plus funeste et la plus efficace est la luxure; et en opposition indirecte, c'est-à-dire en affectant de suivre ses voies: la prudence de la chair, l'astuce, le vol, la fraude, la sollicitude excessive des choses temporelles ou des choses à venir, lesquels vices il rattache à l'avarice comme à leur source naturelle. Le traité se ferme sur la question

des préceptes qui ont trait à la prudence et aux vices opposés à cette vertu. L'énumération seule de ces questions fait voir l'intérêt et l'importance de ce traité de la Prudence. Cette vertu, ne l'oublions pas, est comme le guide universel de toutes les vertus : "Elle a pour mission, dit excellemment le R. P. Pégues (p. 94), de tout ordonner, dans le détail de la vie humaine, afin que, dans chacune de ses actions, l'être humain, isolé ou collectif, atteigne d'une manière parfaite et réalise adéquatement la fin propre de toutes les vertus, qui est, en toutes choses et dans tous les domaines de la vie morale, la conformité à la raison. Cette vertu est donc la condition indispensable de la réalisation de toutes les autres dans la pratique de la vie. Son domaine est précisément cela même : la pratique de la vie. Tout, dans ce domaine, lui est subordonné. Il n'est pas un instant de la vie morale et consciente où elle n'ait à s'exercer. De là son importance souveraine.

Nous recommandons spécialement à tous ceux qui chez nous s'intéressent aux questions du gouvernement de la multitude, à vous législateurs, juristes, publicistes, etc., de lire et de méditer dans la question 47e, les articles X, XI et XII, qui montrent bien que la vraie politique n'est qu'une des espèces de la vertu de prudence et que les sujets tout autant que les princes, c'est-à-dire les dépositaires de l'autorité, en ont besoin s'ils veulent sincèrement le bien commun, la grandeur et la prospérité de leur pays. Qu'ils lisent ensuite avec soin toute la question 50e, où saint Thomas revient sur ce sujet pour le traiter plus au long dans quatre articles sur la *vertu royale*, la *vertu politique*, la *vertu économique* et la *vertu militaire*. Ces matières sont étudiées par le grand Docteur avec une clarté, une précision, une maîtrise incomparables, et nul n'y aura recours sans en retirer d'inestimables fruits.

Avec la question 57e commence le traité du Droit et de la Justice, dont les immortels principes sont mis en si vive lumière par le prince des théologiens. On y trouvera une doctrine dont les applications seraient du plus haut intérêt comme de la plus brûlante actualité en Europe et en Amérique. Dès le second article saint Thomas établit nettement l'existence du Droit naturel "constitué, comme dit le *Commentaire*, par le rapport naturel des choses entre elles, sans qu'il soit besoin qu'aucun acte de la raison intervienne pour l'établir", ce qui ne veut pas dire toutefois qu'on puisse arbitrairement résoudre par le seul droit naturel les questions qui de leur nature reçoivent une détermination concrète en vertu du droit positif.

Sur la vertu de justice considérée en elle-même saint Thomas nous donne douze articles d'une portée exceptionnellement pratique; puis, ayant considéré son contraire, l'injustice, il étudie son acte propre, le jugement, et ses diverses espèces, la justice commutative et la justice distributive. Il examine ensuite les questions relatives à la restitution (8 art.), à l'acceptation des personnes (4 art.), à l'homicide (8 art.), aux autres injures contre les personnes (4 art.), au vol et à la rapine (9 art.), et à tout ce qui est opposé à la justice du côté du juge (4 art.), de l'accusateur (4 art.), de l'accusé (4 art.), des témoins (4 art.), ou des avocats (4 art.). Les questions 72 à 76 regardent l'injure en paroles ou l'insulte, la détraction, la zizanie, la dérision et la malédiction; les questions 77 et 78, la fraude et l'usure, et enfin la question 49, les parties quasi-intégrales de la justice, c'est-à-dire l'obligation de faire le bien et d'éviter le mal, qui s'impose pour que la justice soit parfaite en son acte. L'auteur du *Commentaire* nous promet ensuite un volume entier (le 12e) sur la vertu de Religion qui se rattache, on le sait, à la justice, comme partie potentielle, ou vertu annexe.

Cet exposé, tout sec et tout concis, indique bien qu'elle-même est enfermée dans ce traité de la Justice. Il ne faudrait pas qu'elle reste inexplorée: cette doctrine de vérité et de vie, mise en si belle lumière par le docte commentateur, doit faire l'objet de notre attention et de nos méditations. Et nous espérons que les lecteurs seront nombreux qui feront de ce volume une étude approfondie dont ils seront les premiers à goûter les fruits.

C. G. ptr.

LA NOUVELLE-FRANCE

TABLE DES MATIÈRES DU TOME XVII
(JANVIER-JUIN, 1918)

SOMMAIRE DE CHAQUE LIVRAISON MENSUELLE

JANVIER

R. P. M. Tamisier S. J. La Papauté et l'Empire d'Occident. II De Léon III à Grégoire VII, p. 5.—**L'abbé H. Simard.** Chronique scientifique. Le pont de Québec (*Suite et fin*). p. 21.—**Sir A.-B. Routhier** "Paulina", roman des temps apostoliques (*Suite*). XXVI. L'oracle de Delphes. XXVII. Paul à Ephèse, p. 30.—**Don Paolo Agosto.** Pages romaines : L'ennemi séculaire, p. 42.—**L. L.** Bibliographie canadienne. p. 48.

FÉVRIER

R. P. M. Tamisier S. J. La Papauté et l'Empire d'Occident. II De Léon III à Grégoire VII (*Suite*), p. 49.—**Sir A.-B. Routhier**, "Paulina." roman des temps apostoliques (*Suite*). XXVIII. La passion de Paul à Jérusalem. XXIX. Paul et Félix en présence. XXX. Agrippa à Paulina. XXXI Devant Festus et le roi Agrippa II, p. 62.—**Lector Amicus.** "Chemin faisant", par Ernest Bilodeau, p. 77.—**Chan. D. Gosselin**, Figures d'hier et figures d'aujourd'hui à travers Saint-Laurent, I. O. La famille Gosselin (*Suite et fin*). p. 81.—**L'abbé C. Gagnon.** "Le Commentaire français littéral de la Somme théologique", p. 86.—**Don Paolo Agosto.** Pages romaines : Rome et la prise de Jérusalem.—Padoue et les bombes allemandes, p. 91.

MARS

R. P. M. Tamisier S. J.—La Papauté et l'Empire d'Occident. II. Grégoire VII, p. 97.—**Sir A.-B. Routhier** "Paulina", roman des temps apostoliques (*Suite*). XXXII. "Mirabiles elationes maris !" XXXIII. De Méliita à Rome. XXXIV. "Civis Romanus sum". XXXV. Le procès de saint Paul, p. 109.—**Lector.** "Journal d'un converti," p. 129—XXX Notre-Dame des Victoires à Québec, p. 134.—**Don Paolo Agosto.** Pages romaines : Le carême à Rome. Prédicateurs apostoliques. Prédicateurs de la Ville. Stations, p. 138.—**L., C. L.** Bibliographie canadienne, p. 142. **C. R.** Bibliographie étrangère, p. 144.

AVRIL

R. P. M. Tamisier S. J. La Papauté et l'Empire d'Occident. II Grégoire VII. (*Suite et fin*) p. 145.—**Sir A.-B. Routhier** "Paulina", roman des temps apostoliques (*Suite*). XXXVI "Instaurare omnia in Christo". XXXVII Saint Paul et la femme. XXXVIII. L'esclavage et la lettre à Philémon. XXXIX. Les missions d'Occident. XL. Du Cœlius à l'Aventin. Agrippa et Paulina, p. 153.—**R. P. M. Gildas, O. C. R.** Alain de Lille, dit le Doc-

teur universel, p. 170.—**Le chan. L. Lindsay**, Un précurseur de la Trappe du Canada, Dom Urbain Guillet; sa correspondance avec Mgr Plessis (*Suite*) p. 184.—**Fr. Th.; Fr. A.; P. B. G.; L.** Bibliographie canadienne, p. 190.

MAI

R. P. Alexis O. M. C. La vocation de la France, p. 193.—**Sir A.-B. Routhier**. "Paulina", roman des temps apostoliques (*Suite*). XLI. Au temple de Vesta. XLII. Dernières courses en Orient et retour à Rome. XLIII. En ce temps-là. XLIV. Les derniers jours de l'Apôtre. La captivité et la mort, p. 204.—**Chan. L. Lindsay**. Un précurseur de la Trappe du Canada. Dom Urbain Guillet. Sa correspondance avec Mgr. Plessis (*Suite et fin*), p. 219.—**R. P. Raymond Rouleau, O. P.** Un précieux manuel d'apologétique, p. 229. **Don Paolo Agosto**. Pages romaines : A propos de la disette du tabac à Rome.—Tarente, p. 231.—**J.-A. D; L.** Bibliographie canadienne, p. 235. **C. C; C. R; J.-A. D.** Bibliographie étrangère, p. 236—**L'administration**, Alliance honorable 239.

JUIN

La Direction. Un mot d'adieu, p. 241.—XXX. Une œuvre opportune, p. 242.—**Sir A.-B. Routhier**, "Paulina", roman des temps apostoliques (*Suite et fin*). XLV. Le martyre de Paulina, XLVI. La fin des déicides.—Pilatus et Jérusalem. XLVII La fin des Hérodes, XLVIII. Epilogue, p. 253. **J.-A. L.** "La Confédération Canadienne", par l'abbé Lionel Groulx, p. 269 **Lector**. "Chez nos gens", par M. Adjutor Rivard, p. 271.—**Don Paolo Agosto**. PAGES ROMAINES; Les obélisques de Rome p. 274.—**J.-A. L.; Fr. A.** Bibliographie canadienne p. 281.—**C. R.; J.-A. L.; C. G.** Bibliographie étrangère p. 283.—Table des matières du volume XVII p. 287.

Le Directeur-proprétaire **Le chan. L. LINDSAY**

Imprimerie de L'ÉVÉNEMENT, 30, rue de la Fabrique, Québec

